

Le guide des familles

EPINAY-SUR-SEINE

Parents & enfants de 0 à 17 ans

2026
2027



Loisirs • École • Culture • Sports
Santé • Démarches administratives

SOMMAIRE

L'édito du Maire.....	3
Bienvenue sur votre Espace Famille et Citoyen.....	4
1 - Vivre en famille à Épinay-sur-Seine.....	5
2 - ÊTRE PARENTS Démarches & accompagnement.....	17
3 - PETITE ENFANCE Ma ville & mon enfant de 0 à 3 ans.....	27
4 - ENFANCE Ma ville & mon enfant de 3 à 6 ans.....	39
5 - ENFANCE Ma ville & mon enfant de 6 à 12 ans.....	47
6 - SCOLARITÉ Mon enfant à l'école de 3 à 11 ans.....	55
7 - JEUNESSE Ma ville & mon adolescent de 12 à 17 ans.....	67



**Hervé
Chevreau**

Maire
d'Épinay-sur-Seine

Chères Spinassiennes, chers Spinassiens,

Chaque rentrée scolaire s'accompagne, pour les familles, de nombreuses démarches à effectuer et de questions pratiques. Ce Guide des Familles, actualisé pour 2026-2027, est précisément là pour répondre à vos questions et vous orienter dans ce moment-clé.

Il est conçu pour vous guider à chaque étape de la vie de vos enfants, de la naissance à la fin de l'adolescence, que vous soyez de jeunes parents qui posent leurs valises à Épinay-sur-Seine pour la première fois, une famille monoparentale, nombreuse ou recomposée ou encore des grands-parents impliqués dans le quotidien de leurs petits-enfants.

Vous y trouverez des informations sur toutes les structures dédiées aux familles et aux enfants de 0 à 17 ans proposant accueil, cours, ateliers et activités culturels, sportifs ou de loisirs. Mais aussi les dispositifs d'accompagnement à la parentalité, à l'éducation, à la santé et au bien-être ainsi que tous les contacts essentiels à votre quotidien.

En ligne, sur le site internet de la ville, vous trouverez également toute l'actualité et l'ensemble des démarches réalisables sur votre Espace Famille et Citoyen. Pensez-y !

Les services municipaux restent, comme toujours, à votre écoute et à vos côtés pour que chaque famille trouve à Épinay-sur-Seine les ressources dont elle a besoin.

**Votre maire,
Hervé Chevreau**

BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE FAMILLE ET CITOYEN !

Votre Espace Famille et Citoyen en ligne vous permet d'effectuer facilement la plupart de vos démarches administratives (inscriptions et paiement des factures), à tout moment, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Il est accessible 24h/24 et 7j/7. Il simplifie vos échanges avec les services municipaux.

Espace Famille et Citoyen

www.epinay-sur-seine.fr

Accès rapides / Espace Famille et Citoyen

Ce que vous pouvez faire sur cet espace :

- Les préinscriptions en crèche, multi-accueil et halte-jeux.
- Les inscriptions à l'école primaire.
- Les préinscriptions aux activités périscolaires : restauration scolaire, accueil du matin et du soir, étude dirigée, animations après l'étude, centres de loisirs du mercredi et vacances, stages de révisions, École Municipale du Sport.
- La réservation des journées en centres de loisirs (mercredis / vacances).
- Les préinscriptions aux activités culturelles : Maison du Théâtre et de la Danse, École d'Arts Plastiques, Pôle Musical d'Orgemont, Conservatoire de Musique et de Danse.
- À partir du 10 octobre 2026 : le règlement des factures périscolaires 2026-2027.

Fin 2026, seront accessibles sur votre Espace Famille et Citoyen, les démarches liées à la Vie des Quartiers et à la Jeunesse.

Nos services restent à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

Espace Famille et Citoyen
Accessible également en téléchargeant
l'application Épinay-sur-Seine



Pour toute information sur vos démarches, contactez les services concernés :

› Conservatoire de Musique et de Danse

✉ conservatoire@epinay-sur-seine.fr

☎ 01 71 29 19 64

› Direction des Sports

✉ ems2@epinay-sur-seine.fr

☎ 01 49 71 32 82

› École d'Arts Plastiques

✉ ecoleartsplastiques@epinay-sur-seine.fr

☎ 01 71 29 19 39

› Maison de la Réserve écologique

✉ maisondelareserve@epinay-sur-seine.fr

☎ 01 79 63 69 91

› Maison du Théâtre et de la Danse

✉ saison.culturelle@epinay-sur-seine.fr

☎ 01 48 26 45 00

› Patrimoine et Tourisme

✉ archives.patrimoine@epinay-sur-seine.fr

☎ 01 49 71 98 18

› Petite enfance

✉ contact-petite-enfance@epinay-sur-seine.fr

☎ 01 49 71 79 77

› Pôle Musical d'Orgemont

✉ pmo@epinay-sur-seine.fr

☎ 01 71 29 13 20

› Scolaire et périscolaire

✉ ecoles-loisirs@epinay-sur-seine.fr

☎ 01 49 71 99 30

Vivre en famille à Épinay-sur-Seine

1 - « ÉPINAY, TERRE DE CULTURE »	6
La Maison du Théâtre et de la Danse	6
Le Pôle Musical d'Orgemont	7
Le Conservatoire de Musique et de Danse	7
L'École d'Arts Plastiques	8
Les médiathèques	8
La Micro-Folie	9
POUR ALLER + LOIN :	
À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE D'ÉPINAY-SUR-SEINE	9
2 - « ÉPINAY, SCÈNE DE SPORT ! »	10
« Scène de Sport » : une dynamique pour la ville	10
Le sport au rythme des associations sportives locales	10
À la découverte du Canyon !	11
3 - « ÉPINAY : CAP SUR LA VIE DES QUARTIERS ! »	12
Les centres socioculturels	12
Panorama des activités des centres socioculturels	14
4 - « ÉPINAY, UNE VILLE PROCHE DE LA NATURE »	15
Des espaces verts, fleuris et naturels	15
La Maison de la Réserve écologique	16
Le site des Labos Éclair	16

Épinay-sur-Seine offre un cadre de vie agréable à ses habitants. De nombreux services municipaux dédiés aux familles ont pour objectif de les informer et de les accompagner dans leur vie de tous les jours : démarches administratives, propositions de services, d'activités, d'événements.

De l'accueil des tout-petits à l'éducation des enfants, en passant par l'aide à la formation des jeunes, la création d'équipements ou de programmes d'activités sportives, éducatives, culturelles ou de loisirs... la Ville aide parents et enfants à grandir, à s'épanouir et à bien vivre en famille. Partez à la découverte de la Ville !



1 • ÉPINAY, TERRE DE CULTURE

Les équipements culturels en un clin d'œil...

La Maison du Théâtre et de la Danse

Dans le cadre de la Saison culturelle, la Maison du Théâtre et de la Danse (MTD) propose un large choix de spectacles de toutes disciplines, ouverts à tous, parmi lesquels des spectacles pour le Jeune public.

Dès 4 ans, elle propose des ateliers de pratiques artistiques comme le théâtre, le hip-hop électro ou le cirque. La MTD intervient aussi en milieu scolaire où elle propose des ateliers.

Maison du Théâtre et de la Danse

📍 75-81 avenue de la Marne

☎ 01 48 26 45 00

✉ saison.culturelle@epinay-sur-seine.fr

📱 / 📺 Maison du Théâtre et de la Danse - MTD

📝 Préinscriptions sur l'Espace Famille et Citoyen : www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

🎫 <https://billetterie.epinay-sur-seine.fr/>



Le Pôle Musical d'Orgemont

Le Pôle Musical d'Orgemont (PMO) est un lieu dédié aux musiques actuelles, accueillant des concerts variés (jazz, rock, hip-hop, etc.) dans une salle modulable.

Il soutient la scène locale, mêlant artistes professionnels et amateurs.

Le PMO propose aussi des cours de musique, des ateliers collectifs, ainsi que la location de studios de répétition et d'un studio d'enregistrement accessibles à tous.

Pôle Musical d'Orgemont

📍 1 rue de la Tête Saint-Médard

☎ 01 71 29 13 20

✉ pmo@epinay-sur-seine.fr

📘 Pôle Musical d'Orgemont - PMO

🔗 reservation.pmo@epinay-sur-seine.fr

📝 Préinscriptions sur l'Espace Famille et Citoyen : www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

🎫 <https://billetterie.epinay-sur-seine.fr/>



Le Conservatoire de Musique et de Danse

Le Conservatoire municipal de musique et de danse propose des cours d'éveil dès 4 ans. Le chant ainsi qu'une quinzaine d'instruments y sont enseignés (cordes, vents, piano, percussions...).

Des cours de pratiques collectives y sont également proposés (chorale, orchestre, musique assistée par ordinateur, rock, jazz, bossa nova...).

Le département danse propose des cours de danse classique, de danse contemporaine, de modern-jazz et des ateliers K-pop.

Le Conservatoire intervient également en milieu scolaire pour sensibiliser les enfants à l'art et à la culture.

Retrouvez dans la plaquette de Saison une programmation riche et variée, mettant à l'honneur les pratiques amateurs et professionnelles.

Conservatoire de Musique et de Danse

📍 79 avenue Jean Jaurès

☎ 01 71 29 19 64

✉ conservatoire@epinay-sur-seine.fr

📝 Préinscriptions sur l'Espace Famille et Citoyen : www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

🎫 <https://billetterie.epinay-sur-seine.fr/>



L'École d'Arts Plastiques

De la peinture à la sculpture, en passant par le modelage, le collage, ou le dessin, l'École d'Arts Plastiques accueille les artistes en herbe à partir de 5 ans jusqu'à l'âge adulte, tout au long de l'année lors d'ateliers de pratique artistique et de stages de découverte.

École d'Arts Plastiques

📍 Au sein de la Maison du Théâtre et de la Danse
75-81 avenue de la Marne

☎ 01 71 29 19 39

✉ ecoleartplastiques@epinay-sur-seine.fr

✍ Préinscriptions sur l'Espace Famille et Citoyen :
www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)



Découvrez la brochure de
la Saison culturelle 2026-2027,
disponible sur :
www.epinay-sur-seine.fr
ou flashez le QR Code.



Les médiathèques

Ouvertes à tous et gratuites, les médiathèques disposent de coins lecture adaptés à tous les âges ainsi que d'espaces de travail numérique. Vous y trouverez des livres (romans, BD, mangas), des DVD, des CD, des manuels scolaires adaptés aux enfants. Festival de contes, expositions ludiques autour des albums jeunesse, club de lectures pour ados, petits-déjeuners lectures pour les tout-petits, ateliers de pratiques artistiques et numériques... elles organisent aussi des animations tout au long de l'année !

Connectez-vous sur :

www.mediatheques-plainecommune.fr

Médiathèque Colette

📍 49 rue de Paris - ☎ 01 71 86 35 00

Horaires d'ouverture :

Le mardi : de 14h à 20h. Le mercredi : de 10h à 18h.

Le jeudi : de 14h à 18h.

Les vendredis et samedis : de 10h à 18h.

Le dimanche (de mi-septembre à avril) : de 14h à 18h.

Médiathèque Jules Vallès

📍 75 avenue de la Marne - ☎ 01 71 86 38 91

Médiathèque Albert Camus

📍 11 rue Félix Merlin - ☎ 01 71 86 36 40

Horaires d'ouverture :

Le mardi : de 15h à 19h.

Le mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Le vendredi : de 14h à 18h.

Le samedi : de 10h à 12h et de 14h à 18h.



La Micro-Folie

Au 1^{er} étage de la MC², la Micro-Folie est une structure culturelle regroupant un Musée numérique, un Fablab, ainsi que des espaces ludothèque, lecture, animations & Réalité Virtuelle.

Dans le musée numérique, les visiteurs peuvent découvrir près de 6 000 œuvres numérisées (tableaux, sculptures, tapisseries...) provenant de lieux prestigieux tels que le Château de Versailles, le musée d'Orsay, le musée du Quai Branly ou encore l'Institut du Monde Arabe.

Dans le Fablab, grâce à des outils numériques de pointe, les groupes peuvent vivre une expérience immersive hors du commun dans l'art et la création.



Micro-Folie

📍 35 rue de Paris - 1^{er} étage de la MC²

Horaires d'ouverture tout public :

Mardi et jeudi : 16h - 18h15

Mercredi : 15h - 18h15

Vendredi : 14h - 17h

Samedi : 14h - 18h

(selon la programmation).

Vacances scolaires :

du mardi au vendredi de 13h30 à 16h30.

Groupes sur réservation (scolaires, associations, centres de loisirs, Club Senior...) : en dehors des ouvertures au grand public.

 Pour Aller Plus Loin !



À la découverte du patrimoine d'Épinay-sur-Seine

Le service Archives, Patrimoine et Tourisme vous propose des animations gratuites de mai à décembre : visites guidées, ateliers, conférences, randos hors les murs... Rendez-vous sur le site ExploreParis.com et munissez-vous du PASS'POP découverte de l'agence d'attractivité de Plaine Commune pour découvrir encore plus de sites !

Service Archives, Patrimoine et Tourisme

📍 1 rue Mulot

☎ 01 49 71 98 18

✉ archives.patrimoine@epinay-sur-seine.fr

🌐 www.epinay-sur-seine.fr



2 • ÉPINAY, SCÈNE DE SPORT !



Scène de Sport : une dynamique pour la ville !



Grâce à « Scène de Sport », les 3-25 ans vivent le sport en version XXL durant les vacances scolaires (sauf Noël) dans tous les quartiers et au Parc Municipal des Sports. Des sessions sportives diverses (athlétisme, basket-ball, multisports) sont organisées en lien avec les centres socioculturels et la direction de la Jeunesse.

Direction des Affaires sportives

6 avenue de Lattre-de-Tassigny

Tél. : 01 49 71 34 40

Le sport au rythme des associations sportives locales

La Ville se mobilise pour encourager la pratique sportive et développer des initiatives pour tous les publics, en partenariat avec le CSME (le Club sportif multi-sections d'Épinay-sur-Seine), l'AFE (l'académie de Football d'Épinay-sur-Seine) et les associations sportives locales.

• Le CSME : le Club sportif multi-sections d'Épinay-sur-Seine

Arts martiaux, athlétisme, basket-ball, badminton, boxe française, escalade... De nombreuses activités sportives sont proposées par le CSME, partenaire associatif de la Ville.

Renseignements :

Tél. : 01 42 35 06 42

info@csme.fr

www.csme.fr

• Les activités sportives proposées par les associations locales

Plusieurs dizaines d'associations sportives proposent des activités destinées aux Spinassiens, petits et grands.

Annuaire des associations
2026-2027 disponible
sur le site de la ville :
www.epinay-sur-seine.fr
ou flashez le QR Code.





Bon à Savoir !

Le Pass'sports-loisirs CAF (de 3 à 15 ans) se digitalise !

Cette aide financière prend en charge une partie des frais liés à la pratique d'une activité sportive ou culturelle des enfants âgés de 3 à 15 ans. Elle est délivrée par la Caisse d'allocations familiales (CAF) en fonction du quotient familial. Si vous êtes concerné, vous recevrez un mail pour créer votre compte sur la plateforme pass'sports-loisirs Caf 93.

Le Pass'Sport (de 6 à 17 ans)

Émis par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, pour toute adhésion à un club sportif, cette aide d'un montant de 50 € est accordée aux jeunes de 6 à 17 ans qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Renseignements :

Service Écoles et Loisirs

 1 rue Mulot -  01 49 71 99 30

Mairie annexe d'Orgemont

 Place d'Oberursel -  Tél. : 01 49 71 99 12

À la découverte du Canyon !

Cet espace aquatique, de pratique sportive multiforme, de bien-être et de loisirs, vous accueille, en famille ou entre amis, au sein de cinq espaces de détente, ou sportifs, différents !

- Un espace aquatique comprenant : un bassin sportif de 25 m, un bassin balnéo-ludique, un toboggan géant, une pataugeoire avec des jeux, un solarium et des espaces verts.
- Un espace de remise en forme avec : un plateau de cardio-training et de musculation, des programmes personnalisés et un studio fitness.
- Un espace réservé à l'escalade avec : plus de 800 m² d'équipements à grimper avec des murs de 12 m de haut aux formes variées, allant du niveau débutant enfant jusqu'au niveau expert.
- Un bowling (réouverture prévue à l'automne 2026).

Canyon

 8 rue Henri Wallon

 01 49 71 54 64



3 • ÉPINAY, CAP SUR LA VIE DES QUARTIERS !

Les centres socioculturels

Les quatre centres socioculturels de la ville sont des structures de proximité, des lieux de vie et d'animations à vocation familiale et intergénérationnelle. Ils proposent des services et des activités, ils contribuent à améliorer le lien social et l'épanouissement des familles.

Espace Joséphine Baker

📍 4 avenue Léon Blum

☎ 01 49 71 99 61 - 01 71 29 13 40

✉ espace.jbaker@epinay-sur-seine.fr

Espace Nelson Mandela

📍 64 avenue de la Marne

☎ 01 49 71 99 35

✉ espace.nmandela@epinay-sur-seine.fr

Maison du Centre - MC²

📍 35 rue de Paris

☎ 01 49 71 99 15

✉ csc.m.centre@epinay-sur-seine.fr

Centre socioculturel Félix Merlin

📍 67 rue Félix Merlin

☎ 01 71 29 13 34

✉ csc.f.merlin@epinay-sur-seine.fr

Annexe du centre socioculturel Félix Merlin

📍 28 route d'Argenteuil

☎ 01 71 29 13 35

Horaires d'ouverture des centres socioculturels

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 18h30.
Vendredi de 13h15 à 18h30. Samedi de 14h à 18h.

Vacances scolaires : Fermés le samedi et à 18h en semaine.



Des espaces de rencontres et d'animations ouverts à tous.

La Ville y propose les activités suivantes :

- Un accompagnement à la scolarité pour les élèves (élémentaire et collège).
- Des animations collectives familiales : sorties, ateliers parents-enfants, séjours.
- Des animations seniors : sorties, séjours, activités manuelles.
- Un accès en libre-service à des bornes informatiques.
- Des ateliers pour les enfants : théâtre, arts plastiques, anglais...
- Des cours de sport, des ateliers pour les adultes, des blabla-thé.
- Un accueil enfants-parents (LAEP) dans le cadre du soutien à la fonction parentale.



- Des cours de langue française pour une meilleure intégration professionnelle et citoyenne.

Et les dispositifs suivants :

- Des permanences gratuites d'écrivain public numérique, aide administrative et aide juridique.
- Des clubs Animations Tous Azimuts pour les 6-12 ans les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.
- Des cafés Philo, des cafés citoyens et un labo des projets.
- Des ateliers bricolage et auto-réparation de vélo...

Les associations locales proposent, dans chaque quartier, des activités variées : arts plastiques, jeux, danses traditionnelles, chorale, sports...

Les centres socioculturels participent également à l'animation des quartiers en organisant des fêtes de quartier, des repas partagés, des après-midi jeux ou contes, des activités en pied d'immeuble (ateliers, animations, concerts).



Inscriptions

Les inscriptions se font sur place, dans le centre socioculturel de votre choix. L'inscription est valable dans les quatre structures de la Ville.

Rejoignez les groupes WhatsApp des CSC !



Pour être informés en temps réel, et profiter de toutes les opportunités, inscrivez-vous sur le groupe WhatsApp de votre centre socioculturel ou les quatre, en flashant les QR-Codes !

**MC²
Maison
du Centre**



**Centre
socioculturel
Félix Merlin**



**Espace
Joséphine
Baker**



**Espace
Nelson
Mandela**



Panorama des activités des centres socioculturels

ACTIVITÉS	LIEUX	PAGES
Accompagnement à la scolarité	Dans les 4 Centres	50, 68
Anglais 3-6 ans (initiation)	Espace Joséphine Baker	45
Arts plastiques 4-6 ans	Espace Joséphine Baker	45
Arts plastiques 7-15 ans	Espace Joséphine Baker	50, 74
Atelier des tout-petits	Maison du Centre - MC ²	36
	Espace Joséphine Baker	36
	Centre socioculturel Félix Merlin	35, 45
Clubs ATA 6-12 ans Animations tous azimuts	Espace Joséphine Baker Espace Nelson Mandela Centre socioculturel Félix Merlin	50
Club Architecte 10-15 ans	Centre socioculturel Félix Merlin	74
Danse contemporaine 8-12 ans	Centre socioculturel Félix Merlin	52, 74
Danse hip-hop 6-10 ans	Espace Joséphine Baker	52
Danse hip-hop 11-15 ans	Espace Joséphine Baker	74
Éveil corporel jusqu'à 5 ans	Centre socioculturel Félix Merlin	35, 45
Éveil musical 0-5 ans	Espace Joséphine Baker	36
Lieu d'accueil enfants - parents LAEP 0-6 ans	Maison du Centre - MC ²	24, 36, 45
	Espace Nelson Mandela	24, 36, 45
	Espace Joséphine Baker	24, 36, 45
Théâtre 8-12 ans	Espace Joséphine Baker	50

LIEUX	PAGES
Centre socioculturel Félix Merlin	12, 13, 35, 45, 50, 52, 68, 74
Espace Joséphine Baker	12, 13, 24, 36, 45, 50, 52, 68, 74
Espace Nelson Mandela	12, 13, 24, 36, 45, 50, 68
Maison du Centre - MC ²	12, 13, 24, 36, 45, 50, 68

4 • ÉPINAY, UNE VILLE PROCHE DE LA NATURE

Des espaces verts, fleuris et naturels

Chaque quartier de la ville d'Épinay-sur-Seine dispose d'espaces verts, idéals pour des promenades en famille. 8 parcs, 4 jardins publics, 11 squares et 3,2 kilomètres de berges arborées composent ainsi les poumons verts de la ville.

› Les Berges de Seine

La ville est bordée par 3,2 km de berges, à parcourir à pied ou à vélo. À la belle saison, vous pouvez y pique-niquer ou y prendre le soleil, au bord de l'eau...

› Jardin d'Alcobendas dont le potager Vavilov (3 120 m²) - Rue Quétigny

› Jardin Claudia Cardinale (2400 m²) - rue du Commandant Louis Bouchet

› Jardin de Mevasseret Zion (4 000 m²) - Angle des rues Dumas et Gilbert Bonnemaïson

› Jardin de Pluie (2 700 m²) - rue de Strasbourg

› Jardin de Tichy - Entre l'avenue de Lattre de Tassigny et la rue Gilbert Bonnemaïson



› Jardin des Presles (8 050 m²) - Rue Commandant Bouchet - rue Henri Wallon

› Parc central d'Orgemont (2,9 hectares) - rue de Marseille - rue de Strasbourg - rue des Carrières - place d'Oberursel

› Parc de l'Hôtel de Ville (1 hectare) - rue Quétigny - rue de la Terrasse - rue Guynemer

› Parc de la Chevrette (3 hectares) - rue de la Chevrette - rue du Chemin vert - rue Saint-Gobain

› Parc des Béatus (1,9 hectare) - Chemin de Halage - rue Guynemer - rue Pierre Lihou

› Parc des Econdeaux / Joanny Berlioz (2,4 hectares) - avenue Léon Blum - rue des Saules

› Parc des Saules (1,5 hectare) - rue de la Chevrette - chemin des Saules - avenue Léon Blum

› Parc Jean Monnet (1,6 hectare) - 3-7 rue Mulot - rue de l'Abreuvoir - chemin de Halage

› Parc Pierre Lihou (1 hectare) - rue Chaptal - chemin de Halage

› Parc de la Réserve écologique (1,4 hectare) - rue de Saint-Gratien

Voir les squares et les aires de jeux p. 38.



La Maison de la Réserve écologique

Inauguré en mai 2025, ce nouvel équipement public éco-construit est dédié à la nature, à la biodiversité et à la transition écologique.

Il propose des ateliers de sensibilisation, des conférences, des expositions ainsi qu'une bibliothèque.

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous les publics : balades pour découvrir les arbres, les insectes, les plantes... ateliers pour fabriquer des herbiers, sa propre lessive écologique, des tisanes ou apprendre à composter...

La Maison de la Réserve écologique

📍 74 rue de Saint-Gratien

☎ 01 79 63 69 91

Horaires d'ouverture au public :

Le mercredi et le samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les mardi, jeudi et vendredi, de 14h à 17h.



**Vous pouvez
vous inscrire aux animations
grâce au QR Code**



Le site des Labos Éclair, un nouvel espace pour les familles !

Depuis l'été 2026, cet espace niché en cœur de ville est à nouveau ouvert aux Spinassiens avec un programme d'activités variées durant l'été.

Ne manquez pas les prochaines animations à l'occasion des Journées européennes du patrimoine (septembre) et celles à venir tout au long de l'année.

Les Labos Éclair

📍 8 avenue de Lattre de Tassigny



ÊTRE PARENTS

Démarches & accompagnement

1 - « VOS DÉMARCHES

ADMINISTRATIVES » 18

La déclaration de naissance de votre enfant 18

La reconnaissance anticipée de votre enfant 19

La déclaration du choix de nom 19

Le parrainage civil 20

Votre livret de famille 20

Première demande de carte nationale d'identité
ou de passeport 20

Le recensement du citoyen / dès 16 ans 21

L'autorisation de sortie du territoire / pour les - de 18 ans 21

2 - « LES STRUCTURES

QUI VOUS ACCOMPAGNENT » 22

L'Espace Parents 22

Le Relais petite enfance 22

Les centres de protection maternelle et infantile 23

Les centres socioculturels 24

Le centre communal d'action sociale (CCAS) 24

La Maison de Justice et du Droit 25

Le centre médico-psychologique pour enfants
et adolescents 25

La Cité éducative 25

La Maison départementale des personnes handicapées 26

La Caisse d'allocations familiales 26

1 • VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Vous venez d'avoir un enfant, c'est une belle aventure qui commence !

Voici les démarches administratives à effectuer auprès du service État civil et Démarches administratives de la mairie d'Épinay-sur-Seine.



Service État civil et Démarches administratives

📍 1-3 rue Quétigny
93800 Épinay-sur-Seine
☎ 01 49 71 99 01

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi :
8h30-12h et 13h15-17h30
Mardi : 9h15-12h et 13h15-17h30
Jeudi : 8h30-12h et 13h15-19h
Samedi : 9h-12h

Plus d'informations sur le site de la Ville : www.epinay-sur-seine.fr/demarche/naissance

La déclaration de naissance de votre enfant

Lorsque votre enfant naît, vous devez rapidement déclarer son identité auprès du service État civil de la mairie de son lieu de naissance.

Quels sont les délais pour effectuer une déclaration de naissance ?

La déclaration de naissance doit être effectuée dans les cinq jours suivant l'accouchement, auprès de l'officier de l'État civil du lieu de naissance (le jour de l'accouchement n'est pas compté dans ce délai).

Lorsque le dernier jour de ce délai est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.



Passé ce délai légal, l'officier de l'État civil ne pourra enregistrer la naissance de votre enfant sur ses registres qu'en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal judiciaire du département dans lequel est né l'enfant.

Voici la liste des documents à fournir :

- la constatation de naissance (*délivrée par le médecin le jour de l'accouchement*),
- le livret de famille,
- la pièce d'identité du déclarant,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les parents de nationalité étrangère ne disposant pas de livret de famille doivent prévoir l'acte de mariage et les actes de naissance des enfants précédents.

Si les parents n'ont pas de livret de famille, prévoir les actes de naissance de chacun des parents, ainsi que leurs pièces d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et éventuellement la déclaration du choix de nom.

Bon à Savoir !

Ultérieurement, lorsque vous aurez besoin d'un acte de naissance : rendez-vous en ligne pour demander une copie intégrale d'acte de naissance (avec ou sans filiation) via mon.service-public.fr

La reconnaissance anticipée de votre enfant

Pendant la grossesse, les parents peuvent faire une reconnaissance anticipée de leur enfant, c'est-à-dire le reconnaître avant sa naissance. Cet acte de reconnaissance devra être fourni lors de la déclaration de naissance, avec les documents cités précédemment.



Les parents peuvent effectuer la reconnaissance anticipée de leur enfant dans n'importe quelle mairie. Il faut simplement qu'ils fournissent leurs actes de naissance, leurs pièces d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La reconnaissance par la mère n'est plus absolument nécessaire, dans la mesure où l'indication de son nom dans l'acte de naissance vaut reconnaissance.

La déclaration du choix de nom

Si votre enfant est né à partir du 1^{er} janvier 2005, et s'il est l'aîné, vous pouvez faire le choix du nom de votre enfant à condition que la filiation soit établie simultanément pour les deux parents. Le choix s'exerce soit au moment de la déclaration de naissance, soit au moment de la reconnaissance si elle est postérieure à la naissance (et simultanée par les deux parents).

Le parrainage civil

Le parrainage civil, appelé également baptême républicain, permet à un enfant d'entrer dans la communauté républicaine et d'adhérer de manière symbolique aux valeurs de la République française.

La cérémonie se déroule le samedi matin, à l'Hôtel de Ville, en présence du parrain et de la marraine de l'enfant. Elle donne lieu à la remise d'un diplôme.

Liste des documents à fournir pour le parrainage civil :

- les pièces d'identité des parents de l'enfant,
- un justificatif de domicile,
- le livret de famille,
- les cartes d'identité du parrain et de la marraine de l'enfant ainsi que leurs adresses respectives,
- l'acte de naissance de l'enfant.

Votre livret de famille

Lorsque vous vous mariez, ou lorsque naît votre premier enfant*, la mairie attachée au lieu où s'est déroulé cet événement vous délivre un livret de famille.

Pour toute demande (ouverture d'un livret de famille ou demande de duplicata), une pièce d'identité sera demandée : carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

*Au moins un des deux parents doit être français ou né en France.



Première demande de carte nationale d'identité ou de passeport

Vous souhaitez faire une première demande de carte nationale d'identité (CNI) ou de passeport pour votre enfant, voici la démarche à suivre :

- remplir une pré-demande sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Elle vous fera gagner du temps lors de votre rendez-vous en mairie,
- prenez rendez-vous sur www.epinay-sur-seine.fr/demande-de-rendez-vous-cni-et-ou-passeport ou scannez le QR Code ci-contre :



Avant votre rendez-vous, pensez à réunir l'ensemble des pièces nécessaires.

La liste complète peut être consultée sur le site : demarches.interieur.gouv.fr



A l'approche des vacances, n'attendez pas le dernier moment pour faire votre demande de CNI ou de passeport. Les délais peuvent s'allonger.



Le recensement du citoyen / dès 16 ans

Lorsque votre enfant aura atteint ses 16 ans, il devra être recensé en mairie. Cette démarche obligatoire concerne tous les jeunes Français (garçons et filles).

Votre enfant devra se présenter personnellement en mairie avec les pièces suivantes :

- le livret de famille,
- sa carte nationale d'identité,
- un justificatif de domicile, uniquement si l'adresse mentionnée sur sa carte nationale d'identité n'est pas actualisée.

L'inscription peut également se faire en ligne sur [Service-Public.fr](https://service-public.fr)



La mairie ne délivrant aucun duplicata, il vous est fortement conseillé de faire plusieurs photocopies de l'attestation de recensement. Ce document vous sera nécessaire, par la suite, pour effectuer diverses démarches administratives.

L'autorisation de sortie du territoire / pour les - de 18 ans

Si vous avez un enfant de moins de 18 ans devant voyager seul à l'étranger (y compris dans l'Union européenne), pensez à vous procurer une autorisation de sortie de territoire.

Ce document, signé par l'un des dépositaires de l'autorité parentale, lui permettra de voyager tranquillement. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire.

Toutes les informations sont disponibles sur le site [Service-Public.fr](https://service-public.fr)



2 • LES STRUCTURES QUI VOUS ACCOMPAGNENT

L'Espace Parents

Les centres socioculturels offrent aux parents, futurs parents, grands-parents, ou personnes en lien avec un enfant, l'occasion de pouvoir être accompagnés dans leur parentalité.

Des lieux d'accueil, les « Espaces Parents », leur sont réservés et leur proposent :

- des rencontres avec des professionnels pour échanger sur l'éducation, la santé...
- des activités parents-enfants pour renforcer les liens au sein de la famille : éveil musical, pâtisserie, massages bébé...
- des ateliers de bien-être pour les parents, des cafés des parents animés par des professionnels,
- des permanences : réussite éducative, aide psychologique, lieux d'accueil parents-enfants,

- des animations pour s'informer, comme la Journée des familles ou encore l'événement annuel « Grandir à Épinay ».

Les espaces parents sont situés dans les centres socioculturels :

Espace Joséphine Baker

📍 4 avenue Léon Blum

☎ 01 49 71 99 61

Espace Neslon Mandela

📍 64 avenue de la Marne

☎ 01 49 71 99 35

Maison du Centre - MC²

📍 35 rue de Paris

☎ 01 49 71 99 15

Centre socioculturel Félix Merlin

📍 67 rue Félix Merlin

☎ 01 71 29 13 34

**Renseignez-vous
sur la programmation**



Le Relais petite enfance

Le Relais petite enfance (RPE) est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges dédié à l'accueil du jeune enfant. Il s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes à domicile).

Les entretiens se déroulent sur rendez-vous.

Il accompagne les parents dans leur parcours de recherche d'un mode d'accueil :

- en les informant sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire,
- en facilitant la mise en relation avec les assistantes maternelles, et le cas échéant avec les gardes d'enfants à domicile,
- en les accompagnant pour répondre à des besoins spécifiques.

Relais petite enfance

📍 7 rue Mulot
☎ 01 49 71 98 58

Horaires d'ouverture :

Les lundi, mardi et jeudi : de 9h à 18h.

Le mercredi : de 13h30 à 18h.

Le vendredi : de 9h à 12h.



Les centres de protection maternelle et infantile

Les centres de PMI sont des équipements de santé publique dépendant du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Ils ont pour mission d'assurer la protection des enfants de 0 à 6 ans.

Vous pouvez vous y rendre pour effectuer le suivi médical de votre enfant (vaccinations, pesées des tout-petits) et bénéficier d'actions de prévention (santé dentaire, diététique et alimentation).

Les PMI apportent également des actions de soutien à la parentalité, en direction des futures (ou jeunes) mères ainsi que des conseils en matière de contraception ou de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles.

Les quatre PMI d'Épinay-sur-Seine sont ouvertes :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

PMI Caillebotte *Dulcie September*

📍 10 rue Gustave-Caillebotte
☎ 01 71 29 52 54

PMI des Presles *Micheline Ostermeyer*

📍 17 rue de la Justice
☎ 01 71 29 21 05

PMI du Centre-Ville *Janis Joplin*

📍 73 rue de Paris
☎ 01 71 29 23 20

PMI d'Orgemont *Mariama Ba*

📍 120 rue d'Orgemont
☎ 01 71 29 43 35





Les centres socioculturels

Les centres socioculturels sont des équipements de proximité ouverts à tous. Vous y trouverez des dispositifs de soutien à la parentalité, des lieux d'accueil enfants-parents, des permanences d'accès aux droits...

Les lieux d'accueil enfants-parents

Présents au sein de trois centres socioculturels de la ville, les Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) sont des espaces conviviaux de jeux et d'échanges réservés aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent.

Ils sont libres d'accès et sans inscription préalable. Ils ont pour objectif de favoriser les relations parents-enfants dans le cadre du soutien à la fonction parentale.

LAEP de la MC² - Maison du Centre

📍 Ludothèque «L'île aux jeux»

26 rue de Paris

☎ 01 49 71 99 15

✉ csc.m.centre@epinay-sur-seine.fr

Ouvert le mardi :

de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires).

LAEP de l'Espace Nelson Mandela

📍 64 avenue de la Marne

☎ 01 49 71 99 35

✉ espace.nmandela@epinay-sur-seine.fr

Ouvert le jeudi :

de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires).

LAEP de l'espace Joséphine Baker

📍 4, avenue Léon Blum

☎ 01 71 29 13 40

✉ espace.jbaker@epinay-sur-seine.fr

Ouvert le mercredi :

de 9h30 à 11h30 (y compris vacances scolaires).



Le centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS favorise l'accès aux droits et l'information des habitants :

- en proposant une domiciliation administrative pour les familles sans domicile stable,
- en organisant des permanences d'information individuelles ou collectives (surendettement, ADIL...),
- en accordant des aides pour lutter contre la précarité alimentaire et énergétique et favoriser le maintien dans le logement,
- en accompagnant les femmes victimes de violences dans leurs démarches,
- en instruisant et/ou vérifiant différentes demandes d'aides sociales (RSA, Allocations Solidarité Personnes Âgées, Aide Sociale à l'Hébergement, MDPH...).

Centre communal d'action sociale

📍 7 rue Mulot
☎ 01 49 71 99 10

Ouvert du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30.

Le mardi de 10h à 12h et de 13h15 à 17h30.



Le service social départemental d'Épinay-sur-Seine soutient, oriente et accompagne les familles pour accéder à leurs droits.

Service social départemental d'Épinay-sur-Seine
38-40 avenue Salvador Allende
Tél. : 01 71 29 43 80

Ouvert : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Fermeture tous les jeudis matin
*Permanence en soirée : les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois jusqu'à 19h.

La Maison de Justice et du Droit

Besoin de conseils juridiques, d'un médiateur pour résoudre des conflits familiaux (en cas de divorce, de séparation, d'opposition entre enfants et parents) ou encore de connaître vos droits dans le cas de violences conjugales... La Maison de Justice et du Droit vous propose de nombreuses permanences, gratuites et confidentielles, uniquement sur rendez-vous.

La Maison de Justice et du Droit

📍 1 rue de la Terrasse
☎ 01 71 29 15 00

Consultez la brochure sur le site de la Ville.

Le centre médico-psychologique pour enfants et adolescents

Les centres médico-psychologiques sont des lieux d'accueil, d'orientation, de consultation, de dépistage et de soins ouverts à tous les enfants et adolescents (ainsi qu'à leurs familles) rencontrant des problèmes d'ordre psychique, éducatif ou social.

Le centre médico-psychologique est composé d'une équipe pluridisciplinaire.

Centre médico-psychologique pour enfants et adolescents

📍 29 rue Félix Merlin
☎ 01 41 68 20 13

La Cité éducative

Le dispositif « Cité éducative » accompagne les enfants et les jeunes (de 0 à 25 ans) ainsi que leurs familles afin de favoriser leur réussite et leur bien être, avant pendant et après l'école.



Plus d'informations page 65.



La Maison départementale des personnes handicapées de Seine-Saint-Denis

Informations pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants, accès aux droits, démarches en ligne, permanences locales...

Pour répondre à toutes vos questions, rendez-vous sur le site :

www.place-handicap.fr

Maison départementale des personnes handicapées de Seine-Saint-Denis

📍 Immeuble Erik Satie

7-11 rue Erik Satie - 93000 Bobigny

☎ 01 43 93 86 86

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Le vendredi : de 9h à 12h.

La Caisse d'allocations familiaales

Futurs et jeunes parents, la CAF est à vos côtés et vous propose un accompagnement personnalisé de la grossesse aux 3 ans de votre enfant.

Quels sont vos nouveaux droits ?

Quelles sont les aides dont vous pouvez bénéficier pour accueillir et élever votre enfant ? Comment trouver un mode de garde ?

Autant de questions et de sujets sur lesquels la CAF peut vous accompagner en vous proposant des services personnalisés et adaptés à vos besoins.

www.caf.fr



Vous avez un enfant en situation de handicap, qui contacter ?

Il existe un groupe d'entraide de parents, vous pouvez contacter l'Atelier Santé Ville :

asvprevention@epinay-sur-seine.fr

Association les enfants handicapés et leurs amis :

aehla.ime@gmail.com

Association « Drep'spoir » :

imanmrg@icloud.com

Association All Inclusive :

allinclusive.autismeepinay@gmail.com



Pour Aller Plus Loin !

Site internet

« Les 1000 premiers jours » :

www.1000-premiers-jours.fr

Brochure Psycom « Santé mentale, grossesse et parentalité » :

www.psycom.org

Site internet Ceapsy :

www.ceapsy-idf.org

Site internet de l'Assurance maladie :

www.ameli.fr

PETITE ENFANCE

Ma ville & mon enfant de 0 à 3 ans

1 - TROUVER UN MODE D'ACCUEIL 28

Les crèches	28
L'accueil familial au multi-accueil collectif et familial	29
L'assistante maternelle agréée indépendante	29
Du côté des associations locales	29
Les structures privées	29

EN PRATIQUE :

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE PLACE EN CRÈCHE ?	30-31
---	--------------

2 - LES STRUCTURES PETITE ENFANCE DE LA VILLE 32-33

3 - LES LOISIRS POUR LES 0-3 ANS 34

La ludothèque « L'île aux jeux »	34
Les médiathèques	35
Éveil et bien-être au cœur des quartiers	35
Les activités sportives des tout-petits	36
Les activités culturelles pour les bouts de choux	37
Les aires de jeux pour petits et grands	38

1 • TROUVER UN MODE D'ACCUEIL

Vous souhaitez vous informer sur les différents modes d'accueil existants à Épinay-sur-Seine pour votre enfant ?

En crèche ou à domicile, des professionnels accueillent votre enfant selon vos besoins.

Il existe 2 formules d'accueil possibles :

- soit un accueil en crèche (à temps plein ou partiel), en halte-jeux en occasionnel, ou un accueil familial au multi-accueil collectif et familial,
- soit un accueil individuel chez une assistante maternelle agréée indépendante.

Votre enfant peut être accueilli de la fin du congé maternité jusqu'à sa scolarisation. Différents accueils existent en fonction des places disponibles et des besoins des familles.

Le CCAS de la Ville gère sept établissements d'accueil de jeunes enfants. Le Conseil départemental dirige deux crèches et Babilou gère une crèche privée. Les processus d'inscriptions sont distincts et peuvent être effectués en parallèle pour un même enfant.

Les crèches

Ces structures sont des lieux d'accueil collectifs et d'éveil où les activités sont organisées et adaptées en fonction de l'âge et des besoins des enfants.



Certaines crèches accueillent les enfants à temps complet uniquement, du lundi au vendredi (5 jours par semaine). D'autres proposent un accueil régulier soit à temps plein (5 jours par semaine) soit à temps partiel (1 à 4 jours par semaine).

Enfin, certaines structures peuvent accueillir les enfants de façon occasionnelle. Cette formule vous permet de vous libérer pour un moment et répond au besoin d'éveil de l'enfant. Elle lui permet également de s'adapter à la vie collective.

L'accueil familial au Multi-accueil collectif et familial

Qu'est-ce que qu'un accueil familial ? Ce sont des assistantes maternelles agréées, recrutées par la Ville, qui accueillent vos enfants à leur domicile.

Elles sont encadrées par une équipe pluridisciplinaire de professionnels constituée par une infirmière et une psychologue leur assurant un suivi régulier à leur domicile et leur proposant des formations fréquentes. Les enfants participent régulièrement à des accueils collectifs et bénéficient d'activités d'éveil adaptées à leur âge.

L'assistante maternelle agréée indépendante

L'assistante maternelle agréée est employée par les parents moyennant une rémunération. Elle est agréée par les services du Département pour accueillir régulièrement des enfants à son domicile. Cet agrément l'autorise à accueillir jusqu'à quatre enfants à son domicile pendant la journée. L'assistante maternelle est soumise à une obligation de formation. Elle fait l'objet d'un suivi et d'un soutien technique par les services de la PMI. La liste des assistantes maternelles exerçant à Épinay-sur-Seine est disponible au secrétariat de la gestion des modes d'accueil de circonscription de PMI, ainsi qu'en ligne sur le site CAF « monenfant.fr ».

Protection Maternelle Infantile

Permanence à Épinay-sur-Seine, 2 fois par semaine.
☎ 01 71 29 57 29

Du côté des associations locales

Maison d'assistantes maternelles

Ô MAM'S

Accueil des jeunes enfants jusqu'à 3 ans.

👤 Djamila TIGUEMIT - ☎ 06 16 01 96 73
✉ djamila.tiguemit@outlook.fr

« Au Jardin des Petits »

Accueil des jeunes enfants jusqu'à 6 ans.

👤 Samya BOUAB - ☎ 06 63 30 15 22
👤 Assia HADDAK - ☎ 06 79 42 78 69
📍 5 rue des Champenois
✉ aujardindespetsits95@gmail.com

Les Bouts de Choux d'Orgemont

Regroupement d'assistantes maternelles et d'enfants, organisation d'activités, jeux, sorties...

👤 Léa DJENNANE - ☎ 06 29 37 56 12
✉ boutsdechoudorgemont@gmail.com

Les P'tites canailles en récré

Rassemblement autour d'activités manuelles, de jeux ludiques (chants, lecture, peinture...) et de moments de partage.

👤 Hacina HADJI - ☎ 06 51 45 97 68
✉ ptitescanailles93@outlook.fr

Les structures privées

Crèche Babilou

Cette crèche multi-accueil de 30 places accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle dispose de pôles de jeux, d'un jardin et d'un potager.

Crèche Babilou Épinay-Tassigny

📍 47 avenue de Lattre de Tassigny
☎ 01 76 31 16 02
✉ epinay@babilou.com
🌐 www.babilou.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 19h.



COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE PLACE EN CRÈCHE ?

1 - Les préinscriptions en crèche collective ou familiale municipale

Pour de l'accueil à temps plein ou partiel : 1 à 5 jours par semaine.

Rendez-vous sur : l'Espace Famille et Citoyen pour effectuer ces pré-inscriptions et choisir une date de rendez-vous.

Inscriptions en ligne

www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)
Rubrique « Je fais une demande de place en crèche ».

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer cette démarche en ligne, vous pouvez contacter le service Petite enfance au 01 49 71 79 77.

Voici les pièces justificatives dont vous aurez besoin pour inscrire votre enfant :

- un justificatif de domicile, de moins de trois mois,
- le livret de famille ou un acte de naissance de l'enfant ou le certificat de grossesse si l'enfant n'est pas encore né,
- les justificatifs de ressources du foyer,
- attestation CAF.

Attention, pour les structures municipales, les parents doivent :

- résider à Épinay-sur-Seine,
- avoir une activité nécessitant un accueil en crèche (activité professionnelle, stage de formation, études...),
- promesse d'embauche,

- effectuer la démarche à partir du 6^e mois de grossesse.

Pour de l'accueil occasionnel :

2 à 3 demi-journées par semaine.

Pour s'inscrire, les parents doivent résider à Épinay-sur-Seine.

Inscriptions en ligne :

Rendez-vous sur l'Espace Famille et Citoyen : www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides) rubrique « Petite enfance », « Je fais une demande de place en halte-jeux »

Si vous souhaitez être accompagné pour effectuer cette démarche, contactez le Relais Petite Enfance (RPE) au 01 49 71 98 58.

Munissez-vous des documents suivants :

- un justificatif de domicile,
- le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant.

2 - Les pré-inscriptions en crèche collective départementale

Rendez-vous sur internet :

macreche.seinesaintdenis.fr

Si vous avez besoin d'aide pour faire votre demande en ligne, vous pouvez contacter le Conseil départemental au 01 43 93 98 99.

Horaires d'ouverture :

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 16h (sauf le mardi).

Pour faire cette demande, vous devrez fournir :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (loyer, facture d'électricité, de gaz ou d'eau, facture de téléphone fixe, avis d'imposition, taxe d'habitation),
- une pièce d'identité (recto/verso).

Quo Faire si ?

« Je n'ai pas obtenu de place en crèche pour mon enfant... »

Chaque année, au printemps, c'est Speed Meeting !

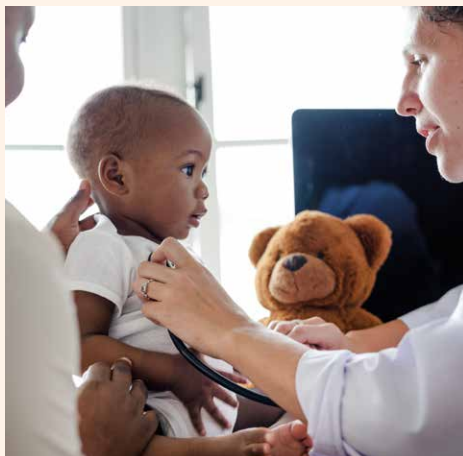
La Ville organise une rencontre entre parents en recherche d'un mode d'accueil individuel pour leur enfant et des assistantes maternelles ayant des places disponibles.

Rendez-vous à l'Espace culturel, de 9h à 12h, pour une pause café et des échanges conviviaux.

Renseignements au Relais Petite Enfance au 01 49 71 98 58



Consultez *Épinay en Scène* des mois de mars ou avril pour connaître la prochaine date.



Prévention santé, les dispositifs

1 - Dans les centres de Protection maternelle et infantile

Ouverts à tous, les Centres de Protection maternelle et infantile organisent des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans : rendez-vous médicaux obligatoires, calendrier vaccinal, accueil parents-enfants.

2 - Dans les crèches

Les crèches conduisent des actions de prévention nutritionnelle et sensibilisent les parents à certains sujets, comme le bon usage des écrans, le besoin d'activité physique, les qualités d'un sommeil réparateur, etc.

2 • LES STRUCTURES PETITE ENFANCE DE LA VILLE !

Les structures de la Ville	Accueil à temps complet : 5 jours par semaine, du lundi au vendredi	Accueil à temps partiel : 1 à 4 jours par semaine	Accueil occasionnel
Multi-accueil des Écondeaux L'Oiseau Bleu (pour les enfants de 3 mois à 3 ans révolus) Ouvert de 7h à 18h30 - 28 avenue Léon Blum - 01 71 29 13 65	✓	✓	✓
Crèche collective d'Ormesson L'Arbre Enchanté (pour les enfants de 3 mois à 3 ans révolus) Ouverte de 7h15 à 18h45 - 10 rue d'Ormesson - 01 41 62 15 45	✓		
Multi-accueil collectif et familial Tom Pouce • accueil occasionnel de 8h30 à 12h et de 13h à 18h (pour les enfants de la marche à 3 ans révolus) Les lundi, mardi, jeudi et vendredi • accueil familial, de 7h à 19h (pour les enfants de 3 mois à 3 ans révolus) 4 avenue Léon Blum - 01 79 63 69 93	✓		✓
Multi-accueil Arc-en-ciel (pour les enfants de 3 mois à 3 ans révolus) Ouvert de 8h à 18h - 66 avenue de la Marne - 01 49 71 99 68	✓	✓	✓
Multi-accueil du Centre Les 3 Amis (pour les enfants de 3 mois à 3 ans révolus) Ouvert de 7h15 à 18h45 - 8 rue de l'Église - 01 49 71 89 02	✓	✓	✓
Multi-accueil Les Petits Loups (pour les enfants de 15 mois à 3 ans révolus) Ouvert de 8h à 18h - 146 avenue de la République - 01 55 99 94 07	✓	✓	✓
Halte-Jeux d'Orgemont Le Petit Prince (pour les enfants d'1 an à 4 ans) Ouverte de 8h30 à 12h et de 13h à 18h - les lundi, mardi, jeudi et vendredi - 67 rue Félix Merlin - 01 71 29 13 22			✓

Les structures départementales	Accueil à temps complet : 5 jours par semaine, du lundi au vendredi	Accueil à temps partiel : 1 à 4 jours par semaine	Accueil occasionnel
Crèche départementale d'Orgemont Mariama Bâ Ouverte de 8h à 18h 120 rue d'Orgemont - 01 71 29 22 62	✓	✓	
Crèche départementale des Presles Micheline Ostermeyer Ouverte de 8h à 18h 17 rue de la Justice - 01 71 29 58 39	✓	✓	



Les quatre centres de protection maternelle et infantile d'Épinay-sur-Seine

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

PMI Caillebotte *Dulcie September*

📍 10 rue Gustave-Caillebotte
☎ 01 71 29 52 54

PMI des Presles *Micheline Ostermeyer*

📍 17 rue de la Justice
☎ 01 71 29 21 05

PMI du Centre-ville *Janis Joplin*

📍 73 rue de Paris
☎ 01 71 29 23 20

PMI d'Orgemont *Mariama Ba*

📍 120 rue d'Orgemont
☎ 01 71 29 43 35



3 • LES LOISIRS POUR LES 0-3 ANS

La ludothèque « L'île aux jeux »

Cette structure dédiée aux jeux accueille les bouts de choux et les enfants, de 0 à 6 ans, sous la responsabilité de leurs parents. Différents espaces ont été aménagés pour que les enfants puissent jouer en toute liberté et l'équipe de la ludothèque est présente pour accueillir les familles et les accompagner dans la découverte des jeux et de leurs règles.

Les enfants peuvent évoluer librement sur cinq espaces différents, selon leurs envies :

- un espace éveil pour les enfants non-marcheurs avec hochets, livres, marionnettes, balles...
- un espace « maison » pour s'évader par l'imaginaire avec des coins chambre et cuisine, une épicerie, un parcours voiture...
- un espace de jeux d'eau avec des moulins, des seaux, des gobelets...
- un espace de jeux de construction avec des Lego®, briques et Kapla®
- un espace de jeux de société, puzzles, memory, différents jeux de cartes et pâte à modeler.



L'île aux jeux

📍 26 rue de Paris

☎ 01 48 22 00 01

Horaires d'ouverture

Temps scolaire :

Mardi de 14h à 17h30.

Mercredi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Samedi : de 9h30 à 12h.

Pendant les vacances :

Du mardi au vendredi : de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Accès gratuit



Les médiathèques

Coins lecture, séances de comptines pour les bouts de choux, bibliothèques de livres, CD et dessins animés pour les petits... Plus de 950 000 documents sont à votre disposition dans les trois médiathèques d'Épinay-sur-Seine et sur le réseau de Plaine Commune.

Médiathèque Colette

📍 49 rue de Paris

☎ 01 71 86 35 00

Horaires d'ouverture

Le mardi de 14h à 20h.

Le mercredi de 10h à 18h.

Le jeudi de 14h à 18h.

Les vendredis et samedis de 10h à 18h.

Le dimanche (de mi-septembre à fin avril) de 14h à 18h.

Médiathèque Jules Vallès

📍 75 avenue de la Marne

☎ 01 71 86 38 91

Médiathèque Albert Camus

📍 11 rue Félix Merlin

☎ 01 71 86 36 40

Horaires d'ouverture

Le mardi de 15h à 19h.

Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Le vendredi de 14h à 18h.

Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Pour les modalités d'inscription, voir page 46.



Éveil et bien-être au cœur des quartiers

Centre socioculturel Félix Merlin

De 0 à 5 ans

Atelier à 4 mains

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 10h à 12h.

De 18 mois à 3 ans

Éveil corporel

Le mercredi de 14h30 à 15h30
ou de 15h30 à 16h30.

Dojo, 12 rue de Strasbourg

Centre socioculturel Félix Merlin

📍 67 rue Félix Merlin

☎ 01 71 29 13 34

✉ csc.f.merlin@epinay-sur-seine.fr

Espace Joséphine Baker

Enfants de 18 mois à 5 ans + parents

Ateliers des tout-petits : éveil musical, bricolage, cuisine, jeux éducatifs

Le mercredi, 1 semaine sur 2, de 15h30 à 16h30. Activité gratuite sur inscription.

De 0 à 5 ans + parents ou assistante maternelle

Éveil musical

Association Signes d'éveil

Le jeudi de 9h à 11h (1 semaine sur 2, hors vacances scolaires).

 Sabine Allen

 06 18 53 28 43

 signesdeveil@gmail.com

De 0 à 6 ans

Lieu d'accueil Enfant-Parent (LAEP)

Le mercredi de 9h30 à 11h30.

Espace Joséphine Baker

 4 avenue Léon Blum

 01 49 71 99 61

 espace.jbaker@epinay-sur-seine.fr

Espace Nelson Mandela

De 0 à 6 ans

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

Pour favoriser les relations enfants-parents dans le cadre du soutien à la fonction parentale.

Le jeudi matin de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires), gratuit.

Espace Nelson Mandela

 64 avenue de la Marne

 01 49 71 99 35

 espace.nmandela@epinay-sur-seine.fr

Maison du Centre MC²

De 0 à 3 ans

Les matinées des tout-petits : éveil musical, patouille, ateliers multisensoriels...

Le jeudi matin de 10h à 11h.
Sur inscription. Activité gratuite.

De 0 à 6 ans

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

Un espace anonyme et gratuit pour favoriser les relations enfants-parents dans le cadre du soutien à la fonction parentale. Le mardi matin de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires), gratuit. L'accueil a lieu dans la ludothèque « L'île aux jeux ».

Maison du Centre MC²

 35 rue de Paris

 01 49 71 99 15

 csc.m.centre@epinay-sur-seine.fr

Les activités sportives des tout-petits

Dès 2 ans 1/2

Baby-gym

CSME gym / baby-gym / trampoline

 01 42 35 06 42

 info@csme.fr / farida.idir10@gmail.com

 www.csme.fr

Dès 3 ans

Baby-judo

CSME judo-Jujitsu

 01 42 35 06 42 / 06 59 02 13 99

 info@csme.fr

 www.csme.fr

Pataugeoire

Au sein du Canyon, cet espace est réservé aux jeunes enfants et à leurs parents.

Le Canyon

📍 8 rue Henri Wallon

☎ 01 49 71 54 64

✉ canyon@vert-marine.com

🌐 www.vert-marine.com



Les activités culturelles pour les bouts de choux

De 18 mois à 3 ans

Contes pour les tout-petits Dans le cadre du Festival « Histoires communes »

Chaque saison, d'octobre à août, les médiathèques du réseau de Plaine Commune organisent un Festival de contes regroupant une centaine de spectacles ouverts à tous les enfants.

Des lectures de contes adaptés aux tout-petits sont proposées, de 18 mois à 3 ans.

Retrouvez le programme détaillé sur :
www.mediatheques-plainecommune.fr

Dès 18 mois

Les ciné-concerts

Chaque année, pendant les vacances scolaires, le Service Arts Visuels organise des ciné-concerts tout spécialement réservés aux tout-petits ! Les films d'animation sont accompagnés par des concerts live.

Ces escapades cinématographiques et musicales sont des moments magiques à partager en famille !

Les séances sont courtes, 30 à 40 min, et adaptées au très jeune public.

Prenez vos places quand vous voulez !
<https://billetterie.epinay-sur-seine.fr/>

Pôle Musical d'Orgemont

📍 1 rue de la Tête Saint-Médard

☎ 01 71 29 13 20



© DUDA

À partir de 3 ans

Éveil musical

Association Arcana

👤 Natacha Le Vigouroux

☎ 07 81 83 39 82

✉ arcana.reservations@gmail.com

Les aires de jeux pour petits et grands

- 1 Square Blumenthal**
2/4 et 5/8 ans
Rue Ambroise Rendu
- 2 Square Charline Blandin**
2/4 et 5/8 ans
44 rue Saint-Marc
- 3 Square Ali Zebboudj**
2/4, 5/8 et 9/11 ans
Rue Romain Rolland
- 4 Square du Petit Bois**
2/4 et 5/8 ans
Rue de la Justice
- 5 Berges de Seine**
2/4, 5/8 et 9/11 ans
Chemin de Halage
- 6 Jardin des Presles**
2/4 et 5/8 ans
Rue du Commandant Bouchet
- 7 Square des Saisons**
2/4 et 5/8 ans
1 rue Mulot
- 8 Square du 11 Novembre**
2/4 et 5/8 ans
1 rue Monribot
- 9 Jardin de Mevasseret Zion**
2/4 et 5/8 ans
Rue Gilbert Bonnemaïson
- 10 Parc des Saules**
2/4 et 5/8 ans
Rue de la Chevrette
- 11 Parc des Écondeaux /
Johanny Berlioz**
2/4, 5/8 et 9/11 ans
Rue des Saules
- 12 Square Gabriel Deneux**
10 mois-3 ans, 2/4 et 5/8 ans
Rue de Saint-Gratien
- 13 Aire de jeux du Dojo**
2/4 et 5/8 ans
Rue de Strasbourg
- 14 Parc central d'Orgemont**
10 mois-3 ans, 2/4 et 5/8 ans
Rue de Marseille /
Rue de Strasbourg
- 15 Square des Fortes Terres**
2/4 et 5/8 ans
Chemin des Fortes Terres
- 16 Square d'Armentières**
2/4 et 5/8 ans
Rue d'Armentières
- 17 Square de Cambrai**
2/4 ans
Rue de Cambrai
- 18 Square rue des Carrières**
2/4 et 5/8 ans
82 rue des Carrières



ENFANCE

Ma ville & mon enfant de 3 à 6 ans

1 - LES LOISIRS POUR LES 3-6 ANS	40
La ludothèque « L'île aux jeux »	40
Les médiathèques	40
2 - LES SÉJOURS VACANCES POUR LES 4-6 ANS	40
3 - LES ACTIVITÉS CULTURELLES POUR LES 3-6 ANS	41
Les spectacles Jeune public	41
Les ateliers culturels de la Ville	41
Du côté des associations locales	42
4 - « LES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES 3-6 ANS »	42
5 - « LOISIRS ET BIEN-ÊTRE AU CŒUR DES QUARTIERS »	45
Espace Joséphine Baker	45
Maison du Centre MC ²	45
Centre socioculturel Félix Merlin	45
Espace Nelson Mandela	45
EN PRATIQUE :	
COMMENT INSCRIRE MON ENFANT DANS	
LES STRUCTURES CULTURELLES ET SPORTIVES ?	46

1 • LES LOISIRS POUR LES 3-6 ANS

La ludothèque

« L'île aux jeux »

Voir les informations détaillées concernant cette structure municipale page 34.

L'île aux jeux

📍 26 rue de Paris

☎ Tél. : 01 48 22 00 01

Les médiathèques

Voir les informations détaillées concernant ces structures culturelles page 35.



2 • LES SÉJOURS VACANCES POUR LES 4-6 ANS

Chaque année, la direction Loisirs et Vacances organise des séjours de vacances d'été pour les enfants à partir de 4 ans. Les séjours sont courts (10 jours) et rassemblent 15 enfants en moyenne. Ils se déroulent au choix, au mois de juillet ou au mois d'août.

Les thématiques sont variées et, selon la destination choisie, les enfants pourront profiter des joies de la nature ou de la ferme. De nombreuses activités sportives, artistiques, culturelles sont proposées par des animateurs.

Les préinscriptions démarrent au mois d'avril pour les séjours d'été.

☎ Informations séjours : 01 49 71 89 41

📝 Inscriptions sur l'Espace Famille et Citoyen : www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)



3 • LES ACTIVITÉS CULTURELLES POUR LES 3-6 ANS

Les spectacles Jeune public

Chaque saison, des spectacles Jeune public sont programmés dans les équipements culturels de la Ville : marionnettes, musique, théâtre, danse, ciné-concerts à prix tout doux.

Saison culturelle, de septembre à mai :
www.epinay-sur-seine.fr
<https://billetterie.epinay-sur-seine.fr/>

Maison du Théâtre et de la Danse

📍 75-81 avenue de la Marne
 ☎ 01 48 26 45 00

Pôle Musical d'Orgemont

📍 1 rue de la Tête Saint-Médard
 ☎ 01 71 29 13 20

Les ateliers culturels de la Ville

Musique, chant, danse... choisissez l'enseignement artistique qui éveillera votre enfant et lui permettra de développer ses talents !



© Jean-Claude Gellonne

À la Maison du Théâtre et de la Danse

Dès 4 ans

Ateliers multi-éveil

Ces ateliers offrent une découverte du monde des arts au travers d'activités artistiques différentes, alliant expression corporelle, musique, théâtre et arts plastiques.

Le mercredi matin de 9h30 à 10h30.

Pour les 5-6 ans

Ateliers Théâtre

Apprendre à raconter des histoires de manière ludique...

Le mercredi de 10h30 à 11h30.

Ateliers Cirque (Nouveauté)

Pour découvrir le cirque, l'équilibre et le jonglage en étant à l'écoute de son corps.

Le mercredi de 11h30 à 12h30.

Dès 5 ans

Ateliers d'arts plastiques

Pour éveiller sa créativité et développer son imaginaire. Le mercredi de 10h30 à 12h. Le samedi de 10h à 11h30.

École d'Arts Plastiques

📍 75-81 avenue de la Marne (MTD)

📞 Service Arts Visuels : 01 71 29 19 39

✉ ecoleartsplastiques@epinay-sur-seine.fr

📝 Inscriptions sur l'Espace Famille et Citoyen sur le site de la ville : www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides).

Au Conservatoire de Musique et de Danse

Pour les 4-5 ans

Éveil musical et corporel

Pour découvrir l'expression corporelle et le chant, retrouvez nos créneaux en musique ou en danse les lundis, mercredis et samedis.

Conservatoire de Musique et de Danse

📍 79 avenue Jean Jaurès

📞 01 71 29 19 64

✉ conservatoire@epinay-sur-seine.fr

Du côté des associations locales

À partir de 3 ans

Éveil musical

Cours de musique individuels, collectifs, solfège, orchestre, chorale, instruments.

Arcana

👤 Natacha Le Vigouroux

📞 07 81 83 39 82

✉ arcana.reservations@gmail.com

Échecs

CSME échecs

📞 01 42 35 06 42

✉ info@csme.fr

🌐 www.csme.fr

Pour compléter votre information, consultez l'Annuaire des associations 2026-2027 sur le site de la ville : www.epinay-sur-seine.fr ou flashez le QR Code



4 • LES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES 3-6 ANS

Du côté des associations sportives

À partir de 3 ans

Twirling bâton

Twirling club F.F.S.T.B Épinay-sur-Seine

👤 Sylvie Roumegou

📞 06 51 95 93 06

✉ sroumegou@yahoo.fr

Dès 4 ans

Athlétisme

CSME athlétisme

📞 01 42 35 06 42

✉ info@csme.fr

🌐 www.csme.fr

Voir les activités sportives que l'on peut démarrer plus tôt pages 36-37.

Baby-Krav

Krav-maga urbain, self-défense, karaté mix, grappling

USAM - Union des systèmes et Arts multiples

👤 Hassan Charraoui
☎ 06 66 46 58 28
✉ usamfrance@gmail.com
🌐 www.kravmagaurbain.fr

Breakdance, hip-hop, dancehall, capoeira

Exponentielle Danse

👤 secrétariat
☎ 06 36 66 72 53
✉ letsdanceacademie@gmail.com
🌐 www.exponentielle.fr

Danse modern jazz

Dans'Âm

👤 Souad Lecourbaron
☎ 06 27 72 03 63
✉ association.dansam@gmail.com

Judo - Ju-jitsu - Taïso

CSME Judo : ju-Jitsu

☎ 01 42 35 06 42 / 06 59 02 13 99
✉ info@csme.fr / csmejudo@gmail.com
🌐 www.csme.fr

Judo - Ju-jitsu - Taïso

JCO - Judo-Club d'Orgemont

👤 Karim Brahmi
☎ 06 10 68 48 72
✉ judocluborgemont@aol.com
🌐 www.jcorgemont.clubeo.com



Karaté

*Karaté Full Contact - Mix & Kickboxing
MMA - Karaté mix - Full Contact -
Kickboxing - JJB (Jiu Jitsu Brésilien)
- Grappling*

👤 Rachid Zeddarn
☎ 06 65 13 17 66
✉ karatecontact.epinay@gmail.com
🌐 www.karate-full-contact.fr

Muay Thaï

CSME muay thaï

☎ 01 42 35 06 42
✉ info@csme.fr
🌐 www.csme.fr

Shinto Karaté ryu

Baby-karaté, karaté wado-ryu et self-défense

👤 Étienne Alcaraz
☎ 07 83 80 07 34
✉ etienne.alcaraz@gmail.com
🌐 www.shintokarateryu.fr

Dès 5 ans

Body combat/ Self défense

Taekwondo-Club spinassien

👤 Mohamed Kobaa
☎ 06 17 28 52 82
✉ prof@taekwandoclubspinassien.com
🌐 www.taekwandoclubspinassien.fr

Boxe française

CSME boxe française

☎ 01 42 35 06 42 / 06 61 21 16 44

✉ info@csme.fr / alou.georges@gmail.com

🌐 www.csme.fr

Danse indienne

Desi Office

👤 Mélody

☎ 07 43 54 84 13

✉ associationdesioffice@gmail.com

Danses traditionnelles d'Haïti

Hibiscus Haïti de France

👤 Guerdie Paul

☎ 07 71 88 73 30

✉ hibiscus.francehaiti509@gmail.com

www.hibiscushaitifrance.com

Football

AFE - Académie de Football
d'Épinay-sur-Seine

☎ 01 42 35 19 71

✉ 554212@lpiff.fr

Tennis - Badminton

CSME tennis - badminton

☎ 01 42 35 06 42

✉ info@csme.fr / pierre.lebot@hotmail.com

🌐 www.csme.fr



Dès 6 ans

Danse traditionnelle des Antilles et danse afro-caribéenne

ADA - Amicale des Antillais

👤 Corinne Rosso

☎ 06 27 22 51 83

✉ ada97epinay@gmail.com

Escalade

CSME escalade

☎ 01 42 35 06 42 / 06 62 96 04 67

✉ info@csme.fr / denis.tourtaud@orange.fr

🌐 www.csme.fr

Volley-ball

CSME volley-ball

☎ 01 42 35 06 42

✉ info@csme.fr

🌐 www.csme.fr



Pour compléter
ces informations,
consultez l'Annuaire des
associations 2026-2027 en
ligne sur le site de la ville :
www.epinay-sur-seine.fr



5 • LOISIRS ET BIEN-ÊTRE AU CŒUR DES QUARTIERS

Espace Joséphine Baker

De 0 à 6 ans

Lieu d'accueil Enfant - Parent (LAEP)

Le mercredi de 9h30 à 11h30.

Pour les 3-6 ans

Anglais (initiation)

Relais Mini-Schools de la maternelle au collège.

☎ 06 60 74 74 24

✉ i.dehainault@mini-schools.com

Pour les 4-6 ans

Ateliers d'Arts plastiques

Cet atelier est proposé par un professeur diplômé des Beaux-Arts.
Le mardi de 17h à 18h.

Espace Joséphine Baker

📍 4 avenue Léon Blum

☎ 01 49 71 99 61

✉ espace.jbaker@epinay-sur-seine.fr

Maison du Centre MC²

De 0 à 6 ans

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

Le mardi matin de 9h30 à 11h30
(hors vacances scolaires). L'accueil a lieu dans la ludothèque « L'Île aux jeux ».

Maison du Centre MC²

📍 35 rue de Paris

☎ 01 49 71 99 15

✉ csc.m.centre@epinay-sur-seine.fr

Centre socioculturel Félix Merlin

De 3 à 5 ans

Éveil corporel

Le lundi de 17h à 18h ou de 18h à 19h.

Dojo, 12 rue de Strasbourg

Atelier à 4 mains

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois
de 10h à 12h

Centre socioculturel Félix Merlin

📍 67 rue Félix Merlin

☎ 01 71 29 13 34

✉ csc.f.merlin@epinay-sur-seine.fr

Espace Nelson Mandela

De 0 à 6 ans

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

Le jeudi matin de 9h30 à 11h30
(hors vacances scolaires), gratuit.

Espace Nelson Mandela

📍 64 avenue de la Marne

☎ 01 49 71 99 35

✉ espace.nmandela@epinay-sur-seine.fr





COMMENT **INSCRIRE** MON ENFANT DANS LES STRUCTURES CULTURELLES ET SPORTIVES ?

1 - À la Maison du Théâtre et de la Danse

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur l'Espace Famille et Citoyen ou sur place.
www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

Maison du Théâtre et de la Danse

📍 75-81 avenue de la Marne • ☎ 01 48 26 45 00
✉ saison.culturelle@epinay-sur-seine.fr

Les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial, sauf pour le multi-éveil, à tarif unique. Le paiement s'effectue sur l'Espace Famille et Citoyen par prélèvement automatique ou sur place, uniquement en une seule fois, en espèces ou par carte bancaire.

2 - Au Conservatoire de Musique et de Danse

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur l'Espace Famille et Citoyen :
www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

Conservatoire de Musique et de Danse

📍 79 avenue Jean Jaurès • ☎ 01 71 29 19 64
✉ conservatoire@epinay-sur-seine.fr

Les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial. Le paiement s'effectue sur l'Espace Famille et Citoyen, par carte bancaire ou prélèvement automatique mensuel, d'octobre à mars inclus.

3 - À l'École d'Arts Plastiques

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur l'Espace Famille et Citoyen :
www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

Sur rendez-vous, auprès du service Arts visuels :

☎ 01 71 29 19 39
✉ ecoleartsplastiques@epinay-sur-seine.fr

Paiement sur l'Espace Famille et Citoyen, ou auprès du Service Arts visuels par prélèvement automatique, d'octobre à mars inclus ou en espèces.

4 - Au Pôle Musical d'Orgemont

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur l'Espace Famille et Citoyen ou sur place.
www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

Pôle Musical d'Orgemont

📍 1 rue de la Tête Saint Médard • ☎ 01 71 29 13 20

Les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial. Le paiement s'effectue sur l'Espace Famille et Citoyen ou sur place, par prélèvement automatique (en septembre et novembre), en espèces ou par carte bancaire.

5 - À la médiathèque

La carte des médiathèques est gratuite et utilisable sur l'ensemble du réseau des médiathèques de Plaine Commune. Elle permet d'emprunter des documents et d'accéder aux ressources en ligne. Pour l'obtenir, vous pouvez vous rendre dans une des médiathèques avec les documents suivants :

- Pour un adulte : une pièce d'identité et un courrier récent avec nom et adresse.
- Pour un mineur : une autorisation parentale remplie par l'adulte responsable de l'enfant (formulaire également disponible sur place) et un courrier récent avec nom et adresse.

À l'École Municipale du Sport

Voir les informations concernant l'EMS page 51. Pour inscrire votre enfant à l'École Municipale du Sport, rendez-vous sur l'Espace Famille et Citoyen : www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

Renseignements EMS :

☎ 01 49 71 32 82 - ✉ ems2@epinay-sur-seine.fr

Espace Famille
et Citoyen »



ENFANCE

Ma ville & mon enfant de 6 à 12 ans

1 - « LES ACTIVITÉS CULTURELLES POUR LES 6-12 ANS »	48
Un sésame : la programmation culturelle de la Ville	48
Les ateliers de la Maison du Théâtre et de la Danse	48
Le Conservatoire de Musique et de Danse	49
Découvrez l'École d'Arts Plastiques	49
Les ateliers des centres socioculturels	50
2 - « LES CLUBS ATA : ANIMATIONS TOUS AZIMUTS DES CENTRES SOCIOCULTURELS »	50
3 - « LES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES 6-12 ANS »	51
L'École Municipale du Sport (EMS)	51
L'École Municipale du Sport adapté	51
Du côté des associations sportives	52
4 - « LES SÉJOURS VACANCES POUR LES 6-12 ANS »	53
5 - « CITOYENNETÉ, PREMIERS PAS... »	53
Le Conseil Municipal des Enfants	53

1 • LES ACTIVITÉS CULTURELLES POUR LES 6-12 ANS



Un sésame : la programmation culturelle de la Ville

De nombreux spectacles proposés dans le cadre de la Saison culturelle de la Ville à la Maison du Théâtre et de la Danse, au Pôle Musical d'Orgemont et à l'Espace Lumière sont accessibles aux enfants !

Profitez-en pour les découvrir en famille, qu'il s'agisse de danse, de théâtre, de marionnettes, de concerts ou de one-man show !



Retrouvez
la programmation
culturelle de la Ville >>>

Les ateliers de la Maison du Théâtre et de la Danse

Ateliers Cirque (Nouveauté)

Pour découvrir le jonglage et l'équilibre avec des artistes de cirque.

Pour les 5-8 ans

Le mercredi de 11h30 à 12h30.

Pour les 9-11 ans

Le mercredi de 10h30 à 11h30.

Ateliers Théâtre

Apprendre à raconter des histoires de manière ludique.

Pour les 7-8 ans

Le mercredi de 15h à 16h.

Pour les 9-11 ans

Le mercredi de 11h30 à 12h30
ou de 16h à 17h.

Maison du Théâtre et de la Danse

📍 75-81 avenue de la Marne

☎ 01 48 26 45 00

📝 Inscriptions sur l'Espace Famille et Citoyen :
www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)



Le Conservatoire de Musique et de Danse

Initiation à la danse

Les danses modern jazz, contemporaine et classique sont proposées par le conservatoire et enseignées par des professeurs diplômés d'État. Des ateliers K-pop sont également proposés.

Pour les 6-8 ans

Un premier pas dans l'apprentissage chorégraphique. Initiation : 1h / semaine.

Dès 8 ans

Intégration au sein des cycles de progression du conservatoire, afin d'appréhender la technique du mouvement dansé, de maîtriser son corps, et de partager une pratique collective artistique.

2 cours de 1h à 1h30 / semaine.

Les cours de danse se déroulent au studio de danse

📍 7 rue Mulot.

📞 Renseignements : 01 71 29 19 64

Initiation à la musique

Pour les 6-8 ans

Ateliers de découverte des instruments (6 ans) et initiation musicale (7 ans). 2 à 3 cours / semaine (de 30 min à 1h).

Dès 8 ans

Intégration au sein des cycles de progression du Conservatoire pour une construction artistique complète. 3 cours / semaine : instrument ou chant, formation musicale, pratique collective au choix (chorale, jazz, MAO, musiques actuelles amplifiées, musique de chambre, orchestre...).

Les cours de musique se déroulent au Conservatoire.

📍 79 avenue Jean Jaurès.

📞 Tél. : 01 71 29 19 64

✉ conservatoire@epinay-sur-seine.fr

📝 Inscriptions sur l'Espace Famille et Citoyen : www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

Découvrez l'École d'Arts Plastiques

Des ateliers sont proposés pour tous les artistes en herbe, tous les mercredis et samedis, de septembre à juin (hors vacances scolaires et jours fériés). Imagination, créativité, sensibilité sont explorées par le biais de différents médiums et techniques : dessin, collage, peinture, sculpture, gravure, etc.

Pour les 5-7 ans

Le mercredi de 10h30 à 12h.

Le samedi de 10h à 11h30.

Pour les 8-11 ans

Le mercredi de 14h à 15h30.

Le samedi de 11h30 à 13h.

Des stages de 3 jours sont proposés pendant les vacances scolaires (ils sont ouverts aux enfants non inscrits à l'année).

École d'Arts Plastiques

📍 75-81 avenue de la Marne (MTD)

📞 Service Arts Visuels : 01 71 29 19 39

✉ ecoleartsplastiques@epinay-sur-seine.fr

📝 Inscriptions sur l'Espace Famille et citoyen : www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

Les ateliers des centres socioculturels

Espace Joséphine Baker

Atelier Arts plastiques

Pour les 7-10 ans

Le vendredi de 17h à 18h30.

Pour les 10-15 ans

Le mardi de 18h à 19h30.

Atelier Théâtre

Pour les élèves, du CM1 à la 5^e

Le samedi de 14h30 à 16h30.

Accompagnement à la scolarité

Pour les 6-12 ans (CP - CM2)

Espace Joséphine Baker

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 16h30 ou 17h jusqu'à 18h ou 18h30, selon les niveaux (inscriptions via les établissements scolaires).

Espace Nelson Mandela &

Centre socioculturel Félix Merlin

Les lundis et jeudis ou les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30.

MC² - Maison du centre

Le lundi de 17h à 19h. Le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30. Le mercredi de 9h à 11h et de 14h à 16h. Hors vacances scolaires (inscriptions via les établissements scolaires).

2 • LES CLUBS ATA : ANIMATIONS TOUS AZIMUTS DES CENTRES SOCIOCULTURELS

Le mercredi après-midi et tous les après-midis pendant les vacances scolaires, de 13h30 à 17h, les 6 à 12 ans sont accueillis au sein des centres socioculturels de quartier pour des « Animations Tous Azimuts ».

Au programme : des activités ludiques et sportives, des initiations scientifiques et artistiques ainsi que des sorties à la journée.

Pour toute information, contactez votre centre socioculturel :

Espace Nelson Mandela

☎ 01 49 71 99 35

Espace Joséphine Baker

☎ 01 49 71 99 61

Centre socioculturel Félix Merlin

☎ 01 71 29 13 34/13 35

3 • LES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES 6-12 ANS

L'École Municipale du Sport (EMS)

Elle accueille les enfants inscrits en école élémentaire, sur le temps périscolaire, quatre demi-journées par semaine :

- le lundi et le vendredi de 16h30 à 19h,
- le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les enfants inscrits en centres de loisirs sont acheminés jusque dans les différentes structures sportives de la ville par les équipes d'animation, sans intervention des parents.

L'EMS Premiers Pas (CP/CE1)

Afin de développer leur motricité et leur savoir-faire, les enfants sont initiés à cinq types d'activités physiques différentes au cours de l'année, parmi les suivantes : **sports collectifs, sports d'expression, sports d'opposition, sports de raquette et sports d'eau.**

L'ensemble des activités se pratiquent dans les structures de quartier afin de minimiser les déplacements et d'augmenter le temps d'activité.

L'EMS Dynamique (CE2/CM1/CM2)

Les enfants expérimentent chaque trimestre un sport différent parmi une quinzaine d'activités proposées, comme **le karaté, la danse modern jazz, la natation, la boxe française, le VTT ou le roller.**



L'École Municipale du Sport

6 avenue de Lattre de Tassigny

01 49 71 32 82

ems2@epinay-sur-seine.fr



L'École Municipale du Sport adapté

Afin d'ouvrir la pratique sportive à tous les enfants, la Ville d'Épinay-sur-Seine a créé en septembre 2021 une École Municipale du Sport adapté à destination d'enfants à besoins particuliers, porteurs de handicap mental ou psychique, et scolarisés dans des dispositifs spécialisés. Les enfants sont encadrés par une équipe d'éducateurs, formés et qualifiés pour l'accueil des enfants dans un cadre sécurisé, avec un soin tout particulier apporté à la socialisation et au développement de la motricité.

Des séances de natation, d'éveil corporel, de sports d'opposition mais aussi des activités en extérieur et des jeux de balle leur sont ainsi proposés.

L'École Municipale du Sport adapté

6 avenue de Lattre de Tassigny

01 49 71 32 82

ems2@epinay-sur-seine.fr



Du côté des associations

Dès 7 ans

Basket-ball • CSME basket-ball

☎ 01 42 35 06 42

✉ info@csme.fr - 🌐 www.csme.fr

Danse, house et hip-hop

Association The sowl project

👤 Kenny Cammarota

☎ 06 23 69 39 38

✉ administration@thesowlproject.com

🌐 www.the-sowl-project.assoconnect.com

Tennis de table • CSME tennis de table

☎ 01 42 35 06 42

✉ info@csme.fr - 🌐 www.csme.fr

Dès 8 ans

Danse irlandaise

Shamrock Compagnie

Tous niveaux, cours et initiation

👤 Justine Frere

☎ 01 39 84 00 91 / 06 88 83 73 97

✉ shamrockcompagnie@gmail.com

🌐 www.shamrockcompagnie.fr

Handball • Épinay Handball - EHB

👤 Sébastien BOUCOBZA

☎ 06 50 82 06 31

✉ sebastien.boucoba@gmail.com

Natation • CSME natation

Crawl, dos, brasse

☎ 01 42 35 06 42

✉ info@csme.fr - 🌐 www.csme.fr

Dès 10 ans

Badminton

CSME tennis : badminton

☎ tél : 01 42 35 06 42

✉ info@csme.fr

🌐 www.csme.fr

Tir à l'arc

CSME tir à l'arc

☎ 01 42 35 06 42

✉ info@csme.fr

🌐 www.csme.fr

Dès 12 ans

Danse orientale

Isis Art

👤 Katherine François

☎ 06 17 53 27 26

✉ Isisart7@gmail.com

Voir
les activités
sportives que
l'on peut démarrer
plus tôt pages
36, 37,
42, 43, 44.

Sport au cœur des quartiers

Espace Joséphine Baker

Danse hip-hop

Association The sowl project

De 6 à 10 ans

Le lundi de 17h30 à 18h30.

Centre socioculturel Félix Merlin

Danse contemporaine

De 8 à 12 ans

Le jeudi de 18h à 19h.

4 • LES SÉJOURS VACANCES POUR LES 6-12 ANS

Chaque année, la direction Loisirs et Vacances organise des séjours d'été pour les enfants à partir de 6 ans.

Au programme : des vacances à la mer, en Bretagne à Pleubian ou dans le Var, au Pradet, mais aussi à Meyronnes, pour les amateurs de montagne ! Les séjours proposés durent de 10 à 22 jours. Ils se déroulent au choix, au mois de juillet ou au mois d'août.

De nombreuses activités sportives ou aquatiques sont proposées et encadrées par des animateurs.

Les préinscriptions démarrent au mois d'avril pour les séjours d'été.

📞 Informations séjours : 01 49 71 89 41

✍️ Inscriptions sur l'Espace Famille et Citoyen : www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

5 • CITOYENNETÉ, PREMIERS PAS...

Le Conseil Municipal des Enfants

Tous les ans, au mois d'octobre, chaque école élémentaire de la Ville organise les élections des représentants du Conseil Municipal des Enfants, après une campagne électorale plus vraie que nature !

64 élèves de CM1 et CM2 sont élus pour devenir les porte-paroles de tous les écoliers mais aussi pour créer, développer et mettre en œuvre trois grands projets sur l'année.

Après leur mandat au Conseil Municipal des Enfants, les anciens élus de 6^e, 5^e et 4^e deviennent « Reporters Citoyens ».

Jusqu'à leur entrée au Conseil des jeunes, ils enquêtent, interviewent et réalisent des vidéos sur le thème des commémorations et des institutions.

Conseil Municipal des Enfants

📍 1 rue Mulot - Mairie annexe

📞 01 49 71 98 90



TARIFS DES PRESTATIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES - ANNÉE 2026/2027

QUOTIENT FAMILIAL DE RESSOURCES	CODE TARIF	REPAS		PANIER REPAS Allergie alimentaire	ETUDES DIRIGEES	ANIMATION APRES L'ETUDE	C. L. E. / C. L. M.				C. L. E.	C. L. M.		C. L. E.		PENALITE'
		Tarif journalier	REPAS				Tarif journalier	Allergie alimentaire	Tarif journalier	Tarif journalier		MERCREDI ou VACANCES	AVEC PANIER REPAS	STAGE DE REVISIONS		
											SOIR			STAGE DE REVISIONS	1/2 journée avec REPAS	
0 à 229 €	1	1,30 €	0,73 €	1,24 €	1,36 €	1,24 €	10,39 €	4,14 €	3,57 €	2,48 €	16,83 €	3,78 €	3,21 €	9,01 €	10,00 €	
230 à 339 €	2	1,93 €	1,08 €	1,33 €	1,46 €	1,33 €	10,66 €	5,61 €	4,76 €	2,62 €	25,09 €	4,55 €	3,70 €	9,41 €	10,00 €	
340 à 439 €	3	2,60 €	1,46 €	1,34 €	1,59 €	1,34 €	10,91 €	7,03 €	5,88 €	2,94 €	32,85 €	5,54 €	4,40 €	10,56 €	10,00 €	
440 à 544 €	4	3,25 €	1,82 €	1,39 €	1,68 €	1,39 €	11,18 €	8,40 €	6,97 €	3,26 €	38,08 €	6,51 €	5,08 €	11,59 €	10,00 €	
545 à 654 €	5	3,55 €	1,89 €	1,46 €	1,82 €	1,46 €	11,44 €	9,29 €	7,73 €	3,62 €	43,33 €	7,77 €	5,61 €	13,71 €	10,00 €	
655 à 804 €	6	3,92 €	2,20 €	1,55 €	1,95 €	1,55 €	11,69 €	10,56 €	8,84 €	4,12 €	48,47 €	8,04 €	6,32 €	16,28 €	10,00 €	
805 à 999 €	7	4,16 €	2,33 €	1,60 €	2,08 €	1,60 €	11,96 €	11,44 €	9,61 €	4,57 €	53,05 €	8,73 €	6,90 €	19,14 €	10,00 €	
1000 à 1244 €	8	4,42 €	2,48 €	1,66 €	2,27 €	1,66 €	12,21 €	12,55 €	10,61 €	5,05 €	58,90 €	9,47 €	7,53 €	22,93 €	10,00 €	
1245 à 1579 €	9	4,68 €	2,62 €	1,72 €	2,41 €	1,72 €	12,47 €	13,59 €	11,53 €	5,61 €	65,04 €	10,29 €	8,23 €	27,08 €	10,00 €	
1580 et plus	10	5,43 €	3,04 €	1,96 €	2,57 €	1,96 €	12,74 €	15,42 €	13,03 €	6,40 €	74,89 €	11,83 €	9,44 €	32,91 €	10,00 €	
Hors commune travaillant à Epinay		5,43 €	3,04 €	1,96 €	2,57 €	1,96 €	12,74 €	15,42 €	13,03 €	6,40 €	74,89 €	11,83 €	9,44 €	32,91 €	10,00 €	
Hors commune		6,74 €	3,77 €	2,22 €	2,92 €	2,22 €	19,74 €	25,48 €	22,51 €	12,55 €	139,23 €	19,29 €	16,34 €	46,23 €	10,00 €	
Présence occasionnelle											8,31 €					

Pénalités de retard pour les Centres de Loisirs Maternels, Élémentaires et l'Ecole Municipale du Sport = 10 € par heure entamée
* RÉSERVATION : pour les centres de loisirs mercredis et vacances, en cas de non réservation = 10€ par jour de présence non réservé

SCOLARITÉ

Mon enfant à l'école de 3 à 11 ans

1 - « TOUT SUR LA SCOLARITÉ »	56
Contacter mon école maternelle	56
Contacter mon école élémentaire	57
Une journée à l'école	58
INFOS PRATIQUES : COMMENT INSCRIRE MON ENFANT À L'ÉCOLE MATERNELLE OU ÉLÉMENTAIRE ?	59

2 - « LA VIE PÉRISCOLAIRE »	60
La restauration scolaire	60
Les centres de loisirs	61
Les inscriptions périscolaires	63

3 - « L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ »	64
L'étude dirigée après la classe	64
L'accompagnement à la scolarité dans les centres socioculturels	64
Les stages de révisions pendant les vacances	64
Le programme de réussite éducative	64
La « Cité éducative »	65

4 - « AGIR POUR UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE »	66
Cap sur l'école numérique !	66
Les projets pédagogiques	66

1 • TOUT SUR LA SCOLARITÉ

Contacter mon école maternelle

École maternelle Alexandre Dumas

Rue de Dijon
Tél. : 01 49 71 89 26

École maternelle Lotte Eisner

Rue d'Armentières
Tél. : 01 49 71 42 03

École maternelle Anatole France

Rue de Strasbourg
Tél. : 01 49 71 42 46

École maternelle Victor Hugo

17 rue Victor Hugo
Tél. : 01 49 71 99 50

École maternelle Jean Jaurès nord

13 rue de la Justice
Tél. : 01 49 71 99 86

École maternelle Jean Jaurès sud

7 rue de la Justice
Tél. : 01 49 71 99 73

École maternelle Marlène Jobert

142 avenue de la République
Tél. : 01 49 71 42 95



École maternelle Lacépède

3 rue de la Chevette
Tél. : 01 49 71 99 71

École maternelle La Venelle

5 chemin des Anciens Prés
Tél. : 01 49 71 99 34

École maternelle Les Écondeaux

2 rue des Saules
Tél. : 01 49 71 79 94

École maternelle Louis Pasteur

136 avenue de la République
Tél. : 01 49 71 98 10

École maternelle Jean Renoir

3 rue du Maréchal Maison
Tél. : 01 49 71 42 44

École maternelle Romain Rolland

1 rue Romain Rolland
Tél. : 01 49 71 99 75

École maternelle Jean-Jacques Rousseau

Provisoirement Rue d'Armentières
Tél. : 01 49 71 99 92

École maternelle Victor Schœlcher

98 avenue de Lattre de Tassigny
Tél. : 01 49 71 99 84



Contacter mon école élémentaire

École élémentaire Alexandre Dumas

57 rue Félix Merlin

Tél. : 01 49 71 79 33

École élémentaire Anatole France

59 rue Félix Merlin

Tél. : 01 49 71 79 01

École élémentaire Victor Hugo 1

17 rue Victor Hugo

Tél. : 01 49 71 99 06

École élémentaire Victor Hugo 2

17 rue Victor Hugo

Tél. : 01 49 71 99 05

École élémentaire Jean Jaurès 1

9 rue de la Justice

Tél. : 01 49 71 89 29

École élémentaire Jean Jaurès 2

11 rue de la Justice

Tél. : 01 49 71 89 67

École élémentaire Lacépède 1

5 rue de la Chevrette

Tél. : 01 49 71 99 80

École élémentaire Lacépède 2

5 rue de la Chevrette

Tél. : 01 49 71 99 83

École élémentaire Les Écondeaux

6 rue des Saules

Tél. : 01 49 71 79 61



Si l'Éducation Nationale a la charge des contenus d'enseignement, de l'ouverture ou de la fermeture des classes dans les écoles du premier degré, c'est la Ville qui est chargée de la construction, de l'entretien et du fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.

École élémentaire Georges Martin

2 rue Mulot

Tél. : 01 49 71 98 15

École élémentaire Louis Pasteur 1

5 rue Pasteur

Tél. : 01 49 71 42 10

École élémentaire Louis Pasteur 2

7 rue Pasteur

Tél. : 01 49 71 42 39

École élémentaire Romain Rolland

1 rue Romain Rolland

Tél. : 01 49 71 98 31

École élémentaire

Jean-Jacques Rousseau 1

Square de Cherbourg

Tél. : 01 49 71 42 01

École élémentaire

Jean-Jacques Rousseau 2

Square de Cherbourg

Tél. : 01 49 71 42 36

École privée Sainte-Thérèse

(sous contrat)

10 rue de la Chevrette

Tél. : 01 48 26 87 38

Inspection de l'Éducation Nationale :
7 bis avenue de la République
Tél. : 01 41 68 20 46

Une journée à l'école

Les rythmes scolaires

Votre enfant entre à l'école à la rentrée prochaine ? Vous vous demandez ce que sera son emploi du temps ? Voici le déroulé d'une journée à l'école...

En école maternelle et en élémentaire, les enfants ont classe du lundi au vendredi, sauf le mercredi. Ils peuvent entrer dans l'enceinte de l'école une dizaine de minutes avant le début des cours.



Temps scolaire

Les enfants sont accueillis à l'école :

- le matin : de 8h30 à 11h30,
- l'après-midi : de 13h30 à 16h30.

Temps périscolaire

Les enfants sont accueillis en dehors du temps scolaire :

- le matin avant l'école,
- le soir après l'école,
- le midi pendant la pause méridienne,
- le mercredi.

Ils sont alors encadrés par les équipes d'animation des centres de loisirs maternels et élémentaires, qui leur proposent des activités périscolaires au sein des établissements scolaires.

Le temps scolaire / Le temps périscolaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 à 8h20	Accueil du matin		Centre de loisirs Ou École Municipale du Sport Ou Centre Socio culturel Ou	Accueil du matin	
8h30 à 11h30	Classe			Classe	
11h30 à 13h30	Pause déjeuner en restaurant scolaire ou à domicile			Pause déjeuner en restaurant scolaire ou à domicile	
13h30 à 16h30	Classe			Classe	
16h30 à 18h	Pour les élèves de maternelle : Centre de loisirs Pour les élèves d'élémentaire : Études dirigées			Pour les élèves de maternelle : Centre de loisirs Pour les élèves d'élémentaire : Études dirigées	
18h à 19h	Accueil du soir pour les élèves inscrits		Activité culturelle	Accueil du soir pour les élèves inscrits	



COMMENT **INSCRIRE** MON ENFANT À L'ÉCOLE MATERNELLE OU ÉLÉMENTAIRE ?

J'emménage à Épinay-sur-Seine, dans quelle école sera affecté mon enfant ?

L'affectation dans une école maternelle ou élémentaire dépend de deux éléments :

- l'adresse postale de la résidence principale des parents,
- la capacité d'accueil de l'établissement le plus proche du domicile.

1 - Inscriptions en petite section de maternelle

Les inscriptions pour les enfants qui entrent en petite section de maternelle se déroulent dès le mois de mars précédant la rentrée. Les dates précises sont annoncées sur le site internet de la Ville, sur l'Espace Famille et Citoyen, dans le magazine d'information municipale, sur les réseaux sociaux et par voie d'affichage.

www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

2 - Inscriptions à l'école élémentaire

À l'issue de la grande section de maternelle effectuée dans une école de la ville, l'inscription de votre enfant à l'école élémentaire de secteur se fait automatiquement.

Toutes les inscriptions pour l'année scolaire en cours : élèves entrant en petite section de maternelle, nouveaux arrivants ou toute intégration dans une école publique de la ville, peuvent être effectuées en ligne, sur l'Espace Famille et Citoyen.

Renseignements : 01 49 71 89 04

Pièces à fournir

Inscription scolaire en mairie :

Pour l'inscription administrative à l'école, les pièces demandées sont celles limitativement énumérées par l'article D.131-3-1 du Code de l'éducation :

- document justifiant l'identité de l'enfant et des responsables légaux (ex. : livret de famille, acte de naissance),
- justificatif de domicile (quittance de loyer, avis de taxe foncière).

Aucun document médical n'est exigé à ce stade.

Admission en collectivité / obligation vaccinale :

Conformément au Code de la santé publique (art. L.3111-2 et L.3111-4), l'admission et le maintien d'un enfant en collectivité (école, accueil périscolaire/extrascolaire, ALSH, etc.) sont conditionnés au respect des vaccinations obligatoires, sauf contre-indication médicale reconnue.

En cas d'hébergement :

- pièce d'identité et justificatif de domicile de l'hébergeant,
- attestation sur l'honneur de l'hébergeant,
- un document émanant d'une administration ou d'un employeur mentionnant l'adresse de l'hébergeant au nom de l'hébergé.

2 • LA VIE PÉRISCOLAIRE

La restauration scolaire

Le déjeuner à la restauration scolaire

Si votre enfant déjeune à l'école, il découvrira tous les jours des menus variés et équilibrés lui garantissant de bonnes habitudes alimentaires.

La Ville choisit ses fournisseurs avec le plus grand soin pour assurer des repas riches en goûts, composés de plats faits maison, concoctés avec des produits de qualité et bons pour la santé !

Le choix des produits bio !

La qualité des repas passe aussi par le pari du bio :

- 53 % des dépenses alimentaires scolaires sont consacrées aux achats de produits BIO et 15 % en faveur des produits durables et de qualité (label rouge, AOP, MSC, BBC, HVE, agri-éthique).
- Deux repas végétariens, réalisés à base de produits majoritairement biologiques, en priorité « faits maison » sont servis par semaine.

Découvrez les menus sur le site de la ville : www.epinay-sur-seine.fr ou chaque dimanche sur le Facebook de la Ville pour la semaine à venir.



Des garanties d'hygiène

La cuisine centrale d'Épinay-sur-Seine est titulaire d'un agrément européen avalisé par la Direction départementale de la protection de la population, garantissant un respect total de la législation actuelle en termes d'hygiène.



Halte au gaspillage alimentaire

Bien manger, c'est aussi ne pas gaspiller. Dans le cadre de la restauration scolaire, les enfants sont régulièrement sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Bon à Savoir !

Allergies alimentaires

En cas d'allergie alimentaire, confirmée par la remise d'un certificat médical provenant d'un allergologue, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous auprès du médecin scolaire afin d'établir un Projet d'accueil individualisé (PAI) permettant d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions.

Vous devrez ensuite apporter ce PAI au service Écoles et loisirs pour qu'il soit signé par tous les partenaires concernés.

Votre enfant pourra alors être accueilli au restaurant scolaire en amenant son panier repas.

Pour tout complément d'information : 01 49 71 99 30.

Les centres de loisirs

Les centres de loisirs maternels

De 2 ans $\frac{1}{2}$ à 6 ans

Les centres de loisirs maternels de la Ville accueillent les enfants sur différents temps et leur proposent des activités ludiques et éducatives.

Accueil du matin et du soir

Les enfants sont accueillis :

- de 7h30 à 8h20 le matin avant l'école,
- de 16h30 à 19h le soir, après l'école.

Des ateliers, des jeux, des activités sont mis en place pour les petits.



Accueil du midi (de 11h30 à 13h30)

Sur le temps de la restauration, des moments récréatifs adaptés sont proposés : contes, jeux, mini-spectacles.

Accueil du mercredi (de 7h30 à 19h)

- de 7h30 à 19h toute la journée,
- de 7h30 à 13h30, le matin avec repas,
- de 12h à 19h, l'après-midi avec repas.

Le mercredi, les enfants doivent être déposés entre 7h30 et 9h.

Le soir, ils doivent être récupérés entre 17h et 19h.

Des activités par milliers...

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, des activités manuelles (peinture, dessin...), de découverte (sorties, cinéma, camping, pique-nique...), ou de plein-air sont organisées. La journée est ponctuée par la pause déjeuner, la sieste et le goûter (pris sur place).

Durant les vacances scolaires, des regroupements sont organisés par quartier.

Les centres de loisirs élémentaires

De 6 à 16 ans

La ville dispose de trois centres de loisirs et d'un centre aéré situé à Presles : la Commanderie de Presles, dans le Val-d'Oise. Ces structures favorisent l'autonomie des enfants en leur proposant des activités ludiques et éducatives. Les centres de loisirs accueillent les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Accueil du mercredi :

- de 7h30 à 19h toute la journée,
- de 7h30 à 12h sans repas,
- de 7h30 à 13h30 le matin avec repas,
- de 12h à 19h l'après-midi avec repas,
- de 13h30 à 19h sans repas.

Accueil pendant les vacances scolaires : de 7h30 à 19h.

De nombreuses activités sportives, artistiques, culturelles ou de loisirs sont proposées :

- activités sportives : piscine, sports collectifs, patinoire,
- ateliers : mini-ferme, jardinage,
- activités artistiques : peinture, sculpture, dessin,



- activités d'expression : danse, théâtre, expression corporelle,
- loisirs de plein-air : jeux en forêt, balades à vélo,
- sorties : musées, bases de loisirs, représentations théâtrales.

Pendant l'école :

Accueil du matin : de 7h30 à 8h20.
Accueil du midi : de 11h30 à 13h30.
Accueil du soir : de 18h à 19h.

Les centres de loisirs d'Épinay-sur-Seine

Centre de loisirs Jean-Jacques Rousseau

📍 Square de Cherbourg et école Victor Hugo,
rue Victor Hugo
☎ 01 49 71 42 66

Centre de loisirs Jean Jaurès

📍 École Jean Jaurès, 11 rue de la Justice et
école Pasteur, avenue de la République
☎ 01 48 26 85 18 / 01 49 71 89 66 (direction)

Centre de loisirs Lacépède

📍 5 rue de la Chevrette
☎ 01 49 71 99 81

**Pensez à réserver vos places
en centres de loisirs, consultez
le calendrier des périodes de
réservation pages 78-79.**

Inscriptions périscolaires

Chaque année, à partir du mois d'avril, vous pouvez préinscrire vos enfants aux activités périscolaires : restauration scolaire, centres de loisirs, étude dirigée et École Municipale du Sport, pour la rentrée de septembre à venir. Informez-vous grâce au journal d'information municipale *Épinay en Scène* et à l'affichage municipal.

Préinscriptions :

- **En ligne sur** l'Espace Famille et Citoyen : www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

Vous devez remplir la fiche de renseignements de votre enfant en y joignant, sous format PDF, les justificatifs obligatoires mentionnés. Dès que le service validera votre démarche, vous recevrez une notification vous invitant à inscrire votre enfant aux activités via la dalle « inscriptions périscolaires ».

- **Et sur rendez-vous** auprès du service Écoles et loisirs : 01 49 71 89 04.
Mairie Annexe : 01 49 71 99 30.
Mairie Annexe d'Orgemont : 01 49 71 99 12.

Pièces à fournir :

Si vous percevez des allocations

familiales : attestation de paiement CAF du mois en cours.

Si vous ne percevez pas des allocations

familiales : l'avis d'imposition sur les revenus de l'année n-1 ou le bulletin de salaire de décembre de l'année n-1 de chaque parent.

Pour tous :

- le carnet de santé avec les vaccins obligatoires à jour,
- 1 photo d'identité de chaque enfant, datant de moins de 3 mois.

Espace Famille
et Citoyen >>>



Bon à Savoir !

L'accueil des enfants dans les centres de loisirs, le mercredi ou pendant les vacances scolaires, n'est possible que sur réservation, en ligne sur l'Espace Famille et Citoyen, ou en téléchargeant sur votre smartphone l'application « Épinay-sur-Seine », ou après avoir pris rdv auprès du service Écoles et loisirs.

Une majoration de 10 € (par jour et par enfant) sera appliquée lorsque cette réservation n'est pas effectuée préalable :

- pour un accueil le mercredi, les places doivent être réservées jusqu'au dimanche soir précédant le mercredi.
- pour un accueil pendant les vacances scolaires, réservez deux semaines avant au minimum.

Consultez le calendrier des dates de réservation pages 78-79 de ce document.

Renseignements : 01 49 71 89 04



3 • L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

L'étude dirigée après la classe

Au sein des écoles de la Ville, les élèves inscrits en élémentaire peuvent assister à l'étude dirigée de 16h30 à 18h. L'étude dirigée est dispensée par des enseignants, dans chaque école élémentaire, et permet aux élèves d'avancer dans leur travail et de revoir les leçons incomprises.

L'accompagnement à la scolarité dans les centres socioculturels

L'accompagnement à la scolarité s'adresse aux enfants qui, scolarisés du CP à la 3^e, ne disposent pas dans leur environnement familial et social de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école. L'inscription se fait sur proposition des enseignants, pour l'année entière, et permet de bénéficier de quatre heures de soutien hebdomadaires.

Les stages de révisions pendant les vacances scolaires

À chaque période de vacances scolaires (sauf à Noël), la Ville propose à tous les élèves du CP au CM2 des stages de révisions, sur inscription préalable.



Encadrés par des enseignants volontaires, les enfants sont répartis en petits groupes selon leur classe, pour renforcer les apprentissages C.L.É. : Compter, Lire, Écrire. Les séances se déroulent dans une ambiance ludique, bienveillante et motivante, avec des activités variées adaptées à l'âge des enfants.

Renseignements et inscriptions sur l'Espace Famille et Citoyen : www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides) ou sur rendez-vous auprès du service Écoles et loisirs : 01 49 71 89 04.

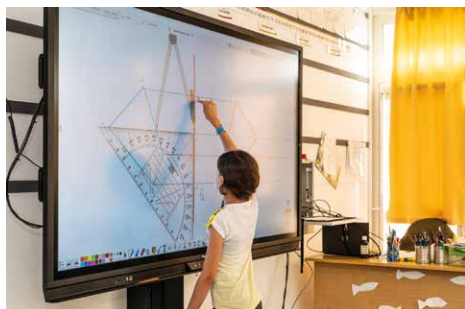
Le Programme de Réussite Éducative (de 2 à 16 ans)

Mis en place par la Ville, ce dispositif accompagne les familles en situation de fragilité pour les aider au mieux dans le parcours éducatif de leurs enfants, scolarisés ou habitant à Épinay-sur-Seine.

4 • AGIR POUR UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE

Cap sur l'école numérique ! Les projets pédagogiques

La ville d'Épinay-sur-Seine est très engagée dans le volet numérique éducatif depuis longtemps avec la mise à disposition d'écran numériques interactifs dans toutes les classes en élémentaire pour faciliter les apprentissages et la maîtrise des nouvelles technologies. Elle met également à disposition des élèves des tablettes ou ordinateurs en fonction des projets portés par les enseignants.



En partenariat avec l'Éducation Nationale, la Ville d'Épinay-sur-Seine propose périodiquement aux élèves de classes élémentaires des apprentissages différents, afin de leur permettre d'élargir leur horizon.

- Des séances de cinéma pour initier les enfants aux arts visuels et cinématographiques.
- Des ateliers et des représentations scolaires pour partir à la découverte de la musique, de la danse et du théâtre.
- Des ateliers découverte à la Réserve écologique pour s'ouvrir à l'écologie dès le plus jeune âge.
- Des animations et des rencontres dans les médiathèques pour donner le goût de lire.
- Des visites guidées, des jeux de piste et des ateliers pour sensibiliser les plus jeunes aux richesses de l'Histoire et du patrimoine spinassien.
- Des classes de découvertes : en classe de neige à Meyronnes (Alpes-de-Haute-Provence), en classe de mer à Pleubian (Côtes d'Armor) ou en classe nature à Presles (Val-d'Oise), les enfants sont toujours ravis de prendre le grand air.

Prim'ENT : un lien avec l'école

En maternelle et en élémentaire, l'Espace Numérique de Travail « Prim'ENT » permet aux parents d'échanger avec l'école.

Il comprend une messagerie, un blog, un espace documentation, il permet l'accès en ligne au cahier de texte des élèves ainsi qu'au carnet de liaison parents-enseignants.

JEUNESSE

Ma ville & mon adolescent de 12 à 17 ans

1 - « CONTACTER MON COLLÈGE OU MON LYCÉE »	68
2 - « LES STRUCTURES POUR M'ORIENTER »	69
Le centre d'information et d'orientation (CIO)	69
L'Espace Info Jeunes	69
La mission intercommunale pour l'insertion des jeunes (MIJ)	70
3 - « LES ESPACES JEUNESSE »	70
4 - « ACCOMPAGNER LA RECHERCHE D'UN JOB OU D'UNE FORMATION »	71
Meeting jobs d'été et quartier de l'alternance	71
Les formations au BAFA	71
5 - « LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES POUR LES JEUNES »	72
Un sésame : la programmation culturelle de la Ville	72
Théâtre et danse à la MTD	72
Musique et danse au Conservatoire	73
Cap sur les musiques actuelles au PMO !	73
L'École d'Arts Plastiques	73
Les arts au sein des quartiers	74
Toujours sport avec Scène de sport !	74
Du côté des associations sportives de la Ville	74
6 - « LES SÉJOURS JEUNES ET LES ANIMATIONS SPÉCIALES PENDANT LES VACANCES ! »	76
Les activités au fil de l'été...	76
Les Rencontres Inter Quartiers	76
7 - « LA SANTÉ DES JEUNES »	77

1 • CONTACTER MON COLLÈGE OU MON LYCÉE

Les établissements du second degré

Collège Roger Martin du Gard

📍 7 rue des Solivats

☎ 01 48 22 65 96

Collège Maximilien Robespierre

📍 1 rue des Saules

☎ 01 48 21 34 34

Collège Jean Vigo

📍 2 rue de Nancy

☎ 01 48 41 73 73

Collège Évariste Galois

📍 12 rue des Béatus

☎ 01 48 29 76 00



Lycée polyvalent Jacques Feyder

📍 10 rue Henri Wallon

☎ 01 49 71 72 00

Lycée professionnel Louise Michel

📍 77 rue de Saint-Gratien

☎ 01 48 41 35 04



Accompagnement à la scolarité (11 ans et +)

Espace Joséphine Baker

Les lundis et jeudis de 17h à 18h30 ; les mardis et vendredis de 17h à 18h.

Espace Nelson Mandela

Du lundi au vendredi de 17h15 à 19h15.

Centre socioculturel Félix Merlin

Le mercredi de 17h à 18h30.

Le samedi de 14h30 à 16h.

MC² - Maison du Centre

Le mercredi de 16h à 18h. Le vendredi de 17h à 19h. (hors vacances scolaires).

2 • LES STRUCTURES POUR M'ORIENTER

Le centre d'information et d'orientation

Le CIO accueille et renseigne les jeunes sur leur avenir scolaire ou professionnel. Cet espace ressource sur les formations et les métiers est aussi un lieu d'écoute, d'information et de conseils personnalisés grâce à une équipe de conseillers d'orientation et psychologues.

Centre d'information et d'orientation (CIO) d'Épinay-sur-Seine

📍 7 bis avenue de la République
93800 Épinay-sur-Seine

✉ cio.epinay@ac-creteil.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sur rendez-vous).

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : de 9h30 à 16h30.

(Ouvert jusqu'à 19h le 4e mercredi du mois).

Le CIO est dédié à l'orientation et à la scolarité (collège, lycée et enseignement supérieur).

L'Espace Info Jeunes

L'Espace Info Jeunes est dédié à l'information et à l'emploi des jeunes de 13 à 29 ans. Il regroupe la Structure Information Jeunesse (SIJ) et EpiJobs.

La SIJ a pour mission d'informer sur tous les thèmes touchant les jeunes de 13 à 29 ans.

Vie quotidienne, démarches administratives, droits, formations, recherche d'emploi...

- elle apporte des conseils personnalisés : santé, loisirs, logement...
- elle encourage la mobilité européenne : séjours linguistiques, échanges.

Espace Info Jeunes

📍 5 rue Lacépède
93800 Épinay-sur-Seine

☎ 01 71 29 13 88

✉ sij@epinay-sur-seine.fr
epijobs@epinay-sur-seine.fr

Horaires d'ouverture :

Les lundi et mercredi :

de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h.

Les mardi et vendredi : de 13h30 à 18h30.

Le jeudi : de 13h30 à 18h.



L'Espace Info Jeunes accompagne les jeunes, de 17 à 25 ans, qui souhaitent passer leur BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

Renseignez-vous au 01 71 29 19 59

Objectif Emploi

Cette association aide les jeunes, de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire de la ville d'Épinay-sur-Seine, dans leur recherche d'emploi et de formation.

Objectif Emploi informe, oriente et accompagne les jeunes grâce à un suivi individualisé sur tous les sujets :

- projet professionnel et de formation,
- accompagnement social et santé,
- citoyenneté, culture, sports et loisirs.

3 • LES ESPACES JEUNESSE

Présents sur les quatre secteurs de la Ville, les espaces Jeunesse proposent une offre de loisirs socioculturelle et éducative pour les jeunes de 12 à 25 ans.

L'espace Jeunesse du Centre-ville propose des animations axées sur le cinéma et celui des Écondeaux, privilégie « Nature et Environnement ».

L'espace Jeunesse d'Orgemont met à l'honneur « Sport et Culture » tandis que celui de La Source-Les Presles est orienté « Audiovisuel et numérique ».



Objectif Emploi

📍 38-40 avenue Salvador Allende

☎ 01 49 98 90 90

✉ contact.oe@objectifemploi-mlidf.org

Horaires d'ouverture :

Les lundi, mardi, mercredi et jeudi :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Les vendredis : de 9h à 17h en distanciel.

Espace Jeunesse Le Cube

📍 11 rue Félix Merlin

(1^{er} étage de la médiathèque Albert Camus)

☎ 01 49 71 42 33

jeunesse.orgemont@epinay-sur-seine.fr

Espace Jeunesse Les Écondeaux

📍 Parc de la Chevrette

☎ 01 49 71 02 19

jeunesse.econdeaux@epinay-sur-seine.fr

Espace Jeunesse Centre-ville

📍 7-9 rue Dumas

☎ 01 49 71 42 47

jeunesse.centreville@epinay-sur-seine.fr

Espace Jeunesse Le Carré

📍 1 rue Maurice Ravel

☎ 01 49 71 13 58

jeunesse.sourcepresles@epinay-sur-seine.fr

4 • ACCOMPAGNER LA RECHERCHE D'UN JOB OU D'UNE FORMATION

Meeting jobs d'été et quartier de l'alternance

Chaque année, au printemps, une journée spécifique est consacrée à la recherche d'emplois saisonniers et de formations en alternance, avec des recruteurs, pour les jeunes qui sont à la recherche d'un job.

Pour connaître la date de la prochaine édition, renseignez-vous au 01 49 71 89 03.



La Ville aide les jeunes Spinassiens, de 17 à 25 ans, à financer leur permis de conduire dans le cadre du dispositif « Bourse au permis », en échange de 35h de bénévolat.

Renseignements : 01 49 71 98 78 et sur le site de la Ville.

Les formations au BAFA

Pendant les vacances scolaires d'octobre et d'avril, la Ville d'Épinay-sur-Seine organise et finance une formation pour devenir animateur : le BAFA, ou Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur. Elle concerne les jeunes de 17 à 25 ans.

Les candidatures sont à déposer jusqu'à mi-septembre à l'Espace Info Jeunes.

Espace Info Jeunes

5 rue Lacépède
01 71 29 13 88

Participer à la vie de la cité

Le Conseil des Jeunes

Le Conseil des Jeunes est une instance participative dédiée aux 14 - 25 ans composée de 22 membres (collégiens, lycéens, jeunes). Il offre une opportunité unique de s'impliquer activement dans les décisions qui concernent les Jeunes et la Ville. Pour ceux qui ont des idées, des projets et qui souhaitent faire entendre leur voix, ce Conseil est fait pour eux !

Renseignez-vous auprès de l'Espace Info Jeunes : 01 71 29 13 88

5 • LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES POUR LES JEUNES

Un sésame : la programmation culturelle de la Ville

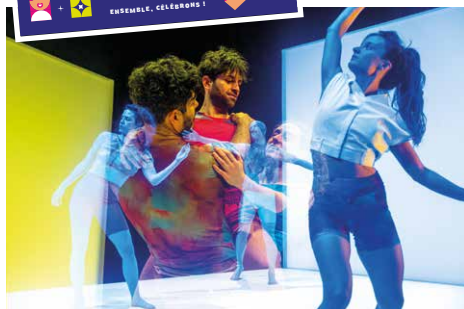
Les spectacles vivants

De nombreux spectacles sont proposés dans le cadre de la Saison culturelle de la Ville à la Maison du Théâtre et de la Danse, au Pôle Musical d'Orgemont et à l'Espace Lumière, entre danse, théâtre, marionnettes, concerts et one-man show.

Retrouvez la programmation de la Saison culturelle, de septembre à mai, sur le site de la Ville :

www.epinay-sur-seine.fr

<https://billetterie.epinay-sur-seine.fr/>



Théâtre et danse à la MTD

Atelier danse hip-hop et électro

Pour les 12-20 ans

Le mercredi de 18h30 à 20h.

Atelier Théâtre

Pour les 12-15 ans

Initiation à la pratique théâtrale (techniques de jeu, improvisations).
Le mercredi de 17h à 18h30.

Dès 16 ans

Découverte et perfectionnement des techniques théâtrales (voix, corps, espace), dans un groupe mêlant adolescents et adultes.
Le mercredi de 19h à 21h.

Dès 18 ans

Le mercredi de 20h à 22h.

Maison du Théâtre et de la Danse

📍 75-81 avenue de la Marne

☎ 01 48 26 45 00

📝 Inscriptions sur l'Espace Famille et Citoyen :
www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

Musique et danse au Conservatoire

Chant, violon, clarinette, guitare, trompette, trombone, percussions... en cours individuels ; musique assistée par ordinateur, bossa nova, jazz, orchestre, rock... en cours collectifs, bienvenue dans l'univers du Conservatoire !

De 8 à 17 ans

Le cursus musical est organisé en cycles de 4 ans. L'apprentissage de la musique comprend 3 cours hebdomadaires : la formation musicale, le cours d'instrument et la pratique collective.

Le cursus de danse prévoit 2 à 3 cours hebdomadaires et permet d'appréhender la maîtrise technique du mouvement dansé, de se situer au sein du groupe et de partager une même danse.

Classique, Moderne Jazz, Contemporaine ou atelier K-pop, il y en a pour tous les goûts !

Conservatoire de Musique et de Danse

📍 79 avenue Jean Jaurès

☎ 01 71 29 19 64

✉ conservatoire@epinay-sur-seine.fr

📝 Inscriptions sur l'Espace Famille et Citoyen : www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

Cap sur les musiques actuelles au PMO !

Le Pôle Musical d'Orgemont (PMO) est un lieu dédié aux amateurs et professionnels de la musique.

Il propose entre autres des cours individuels adaptés et encadrés par des musiciens professionnels (guitare, basse, batterie, piano, percussions et chant).

Des ateliers de pratique collective permettent également de jouer en groupe (rock, salsa, soul, technique vocale, etc.).

Pôle Musical d'Orgemont

📍 1 rue de la Tête Saint-Médard

☎ 01 71 29 13 20

✉ pmo@epinay-sur-seine.fr

📝 Pré-inscriptions sur l'Espace Famille et Citoyen : www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

L'École d'Arts Plastiques

Des ateliers sont proposés tous les mercredis et samedis, de septembre à juillet.

Imagination, créativité, sensibilité sont explorées par le biais de différents médiums et techniques : dessin, collage, peinture, sculpture, gravure, etc.

Pour les 12-15 ans

Le mercredi : de 16h à 17h30.

À partir de 16 ans

Le mercredi : de 19h à 20h30.

Les créations sont exposées au mois de juin.

Lors des petites vacances scolaires, des stages de trois jours sont organisés sur différentes thématiques (y compris pour les personnes non inscrites). Profitez-en !

École d'Arts Plastiques

📍 75-81 avenue de la Marne (MTD)

☎ Service Arts Visuels : 01 71 29 19 39

✉ ecoleartsplastiques@epinay-sur-seine.fr

📝 Inscriptions sur l'Espace Famille et Citoyen : www.epinay-sur-seine.fr (Accès rapides)

Les ateliers au sein des quartiers

Espace Joséphine Baker

Pour les 10-15 ans

Arts plastiques

Le mardi de 18h à 19h30.

Pour les 11-15 ans

Danse hip-hop

le jeudi de 17h30 à 18h30.

Association The Sow! Project

☎ 06 23 69 39 38

✉ administration@thesowlproject.com

Espace Joséphine Baker

📍 4 avenue Léon Blum

☎ 01 49 71 99 61

✉ espace.jbaker@epinay-sur-seine.fr

Centre socioculturel Félix Merlin

Pour les 10-15 ans

Club Architecte

Le samedi de 14h30 à 17h30.

Dès 12 ans

Danse contemporaine

Tous les jeudis de 18h à 19h (hors vacances scolaires).

Centre socioculturel Félix Merlin

📍 67 rue Félix Merlin

☎ 01 71 29 13 34

✉ csc.f.merlin@epinay-sur-seine.fr



Toujours sport avec Scène de Sport !

Avec Scène de Sport, les jeunes sont invités à vivre des vacances sportives en partenariat avec le CSME et les associations sportives de la ville. Durant les vacances scolaires d'automne, de printemps et d'été, le sport s'installe ainsi dans tous les quartiers de la ville et sur le Parc Municipal des Sports.

Direction des Affaires sportives

📍 6 avenue de Lattre-de-Tassigny

☎ 01 49 71 34 40

Le CSME

Club sportif multi-section d'Épinay-sur-Seine

Arts martiaux, athlétisme, basket-ball, badminton, boxe française, escalade, escrime, gymnastique, muay thaï, natation, tennis, tir à l'arc ou volley...

De nombreuses activités physiques sont proposées aux jeunes Spinassiens par le CSME, partenaire associatif de la Ville.

CSME

☎ 01 42 35 06 42

✉ info@csme.fr

🌐 www.csme.fr

Du côté des associations sportives de la ville

Dès 12 ans

Plongée

CSME plongée subaquatique

☎ 01 42 35 06 42 ou 06 73 05 54 03

✉ info@csme.fr / plongee.csme@gmail.com

🌐 www.csme.fr

Pétanque

CSME pétanque

☎ 01 42 35 06 42 / 06 58 92 07 48

✉ info@csme.fr / errole093@live.fr

🌐 www.csme.fr

Dès 15 ans

Aïkido

Association Sportive Shodokan

👤 Ibrahima KANE

☎ 06 78 72 11 16

✉ saf.aikido.fr@gmail.com

🌐 ShodokanAïkidoFrance

Cyclotourisme

CSME cyclotourisme

☎ 01 42 35 06 42

✉ info@csme.fr - 🌐 www.csme.fr

Kung Fu, Wing Chun

ETSAM

👤 Idir Ouarti

☎ 06 19 68 12 11

✉ contact.etsam@gmail.com

🌐 idirouarti-academy.com

Dès 16 ans

Culturisme

CSME culturisme

☎ 01 42 35 06 42

✉ info@csme.fr

🌐 www.csme.fr



Yoga

CSME yoga

☎ 01 42 35 06 42 / 06 27 05 07 92

✉ info@csme.fr

🌐 www.csme.fr

Pour compléter ces informations,
consultez l'Annuaire
des associations 2026-2027 en ligne,
sur le site de la Ville :
www.epinay-sur-seine.fr
ou flashez le QR Code



Voir
les activités
sportives que
l'on peut démarrer
plus tôt pages
36, 37, 42, 43,
44 et 52.

6 • LES SÉJOURS JEUNES ET LES ANIMATIONS SPÉCIALES VACANCES !



Chaque année, différents services de la Ville organisent des séjours pour les 12 -17 ans pendant les vacances d'été et d'hiver, à la mer ou à la montagne.

Pour connaître le programme des prochains séjours, consultez le magazine d'information municipale *Épinay en Scène* et le site de la Ville : www.epinay-sur-seine.fr

Vacances d'hiver

Les inscriptions se déroulent en novembre.

Renseignements auprès des Espaces Jeunesse :

☎ 01 49 71 89 03

Vacances d'été

Le programme complet des séjours est diffusé au printemps. Préinscriptions dès les mois d'avril et de juin.

Renseignements pour les séjours Jeunes (7-14 ans) et UCPA (15-17 ans) :

☎ 01 49 71 89 41 - 01 49 71 89 03

Renseignements pour les séjours Jeunes (12-17 ans) :

☎ 01 49 71 89 03

Les activités au fil de l'été...

Du premier jour des vacances d'été jusqu'à la rentrée, les espaces Jeunesse proposent une multitude d'événements, sorties dans des parcs d'attraction, séjours... à destination des jeunes Spinassiens.

À Épinay-sur-Seine, l'été est rempli d'aventures, de découvertes et de moments de pure détente. Une « Summer Party » marque le début de cette programmation estivale !

Les Rencontres Inter Quartiers

À l'occasion des vacances scolaires, tous les espaces Jeunesse de la Ville se mobilisent pour faire vivre les quartiers. Les Rencontres Inter Quartiers sont des initiatives parfaites pour se divertir, créer des liens et vivre des moments inoubliables.



7

• LA SANTÉ DES JEUNES

Voici quelques liens et contacts utiles pour vous informer !

Le « Fil santé jeune »

Il répond aux questions des jeunes autour de la santé.

 www.filsantejeunes.com

 0800 235 236

E-enfance

Cette association informe les jeunes et leurs familles sur les dangers d'internet.

 www.e-enfance.org

 3018 (en cas de harcèlement sur les réseaux sociaux).

 3020 (en cas de harcèlement à l'école).

Téléphone Enfant en danger : 119

On sex-prime

Ce site internet répond à toutes les questions des jeunes autour de la santé sexuelle.

 www.onsexprime.fr

Tête à tête

Il s'agit d'un lieu d'information et d'écoute à destination des 13-25 ans, situé dans le Centre commercial régional Westfield Rosny 2.

 Avenue du Général de Gaulle
93117 Rosny-sous-Bois

 www.seinesaintdenis.fr/tete-a-tete

Association « Les Funambules »

Cette structure accompagne les enfants, les adolescents et les jeunes adultes concernés par la souffrance psychique d'un membre de leur famille :

 www.falret.org/services-etablisements/

 etablisements-services-les-funambules

Maison des adolescents Casado (Saint-Denis)

Consultations jeunes consommateurs sur rendez-vous.

 01 48 13 16 43

 casado@ch-stdenis.fr

Association EDVO

Point écoute addictions drogues et alcool

 01 34 28 64 50 / 06 98 54 25 39

 secretariat@edvo.fr

 www.edvo.fr

Info service Santé mentale

Rendez-vous sur le site internet

 www.santementale-info-service.fr

 contactez le numéro 3314 pour la prévention du suicide : <https://3314.fr/>

Centre Hospitalier Casanova : CSAPA le Corbillon

Consultations jeunes consommateurs sur rendez-vous avec ou sans entourage.

 01 48 13 16 43

Vacances scolaires :

[illegible]



www.epinay-sur-seine.fr

